



- ◆ Trabajo realizado por el equipo de la Biblioteca Digital de la Fundación Universitaria San Pablo-CEU

CHAPITRE XIII.

Autres travaux littéraires de Ximènes — La liturgie mozarabique.

Après avoir entrepris la Polyglotte en faveur de la théologie, Ximènes, vers le même temps, voulut aussi favoriser les études philosophiques par un autre grand ouvrage. En conséquence, il chargea Jean Vergara et quelques autres savants habiles dans le grec et le latin, de préparer une édition complète des écrits d'Aristote. A cette époque, la philosophie péripatéticienne, généralement fort estimée, était surtout en grande vénération en Espagne, où ce respect pour le Lycée avait passé des Maures aux chrétiens. On devait donc s'attendre à ce que l'imprimerie, nouvellement inventée, ne tardât pas à servir au prince des philosophes, comme elle avait servi au Livre par excellence; et quoique Alde Manuce, de Venise eût déjà donné de 1495 à 1498, la première édition grecque d'Aristote en cinq petits in-folio, Ximènes voulut enrichir les études d'une édition meilleure encore, laquelle, à côté du texte grec et de l'ancienne version latine, présentât sur une troisième colonne, une nouvelle traduction latine, qui précisât mieux le sens, encore souvent douteux. Vergara, en effet, mit sans délai la main à l'œuvre et traduisit d'abord une série d'écrits du Stagirite sur la physique, la psychologie et la métaphysique. Mais comme on n'en pouvait commencer l'impression

qu'après l'achèvement de la Polyglotte, la mort de l'archevêque, qui survint bientôt, fit avorter cette entreprise. Toutefois ce qu'il y avait d'achevé dans les travaux préparatoires, fut déposé dans la bibliothèque de la cathédrale de Tolède. Malheureusement, il ne vint plus de Ximenès, pour continuer l'œuvre commencée (1).

Les œuvres du célèbre exégète espagnol, Alph. Tostat, évêque d'Avila († 1455) eurent un sort plus heureux : Ximenès les fit imprimer pour la première fois, ainsi que plusieurs petits écrits, les uns en latin, les autres traduits en castillan, qu'il fit livrer à l'impression en même temps que la Polyglotte, plutôt pour l'instruction du peuple que pour l'usage des savants. Tels furent les lettres de sainte Catherine de Sienna, les écrits de sainte Angèle de Foligno, et de la bienheureuse Mechtilde, abbesse de l'Echelle (de la perfection chrétienne ou du ciel), de saint Jean Climaque, les règles de vie de saint Vincent Ferrier et de sainte Claire ; les Considérations sur la vie de Jésus-Christ, par le chartreux Landulphe, et une biographie de l'illustre archevêque saint Thomas (Beket) de Cantorberi (2).

Ximenès avait en vue de faire disparaître par là les mauvais écrits du sein des familles ; d'implanter et de répandre au loin la piété et les bonnes mœurs ; et dans ce but, il donna gratuitement une infinité de ces livres, édités et imprimés à ses frais. On les reçut avec avidité, et ils furent lus avec ardeur, tellement que cinquante ans après, du temps de Gomez, on n'en pouvait plus trouver qu'un très-petit nombre (3). Mais ce qui contribua plus encore à l'amélioration morale de son diocèse, ce fut une autre impression qu'il entreprit ensuite. Jusqu'alors, par-

(1) Gomez, l. c. p. 967 (2) Gomez, l. c. p. 967. 49, etc. (3) Gomez, l. c. p. 967, 58.

tout en Espagne les livres de chant ecclésiastique ne s'étaient propagés que par des manuscrits, ce qui rendait ces livres chers et rares tout à la fois. En conséquence l'archevêque en fit imprimer un grand nombre sur parchemin pour toute la suite de l'office ecclésiastique, en y faisant ajouter les notes et autres signes musicaux, et les fit distribuer à toutes les églises de son diocèse, afin qu'on pût entendre partout le chant grégorien, qu'il estimait beaucoup (1).

Voulant aussi provoquer le bien-être matériel du peuple, Ximenès chargea un cultivateur fort instruit et plein d'expérience, Ferrera, frère du professeur de rhétorique d'Alcala, de composer sur l'agriculture plusieurs ouvrages populaires, qu'il fit répandre parmi les gens de la campagne. Ces ouvrages, au rapport de Gomez, pouvaient marcher de pair avec ceux des anciens classiques qui ont écrit sur cette matière, et longtemps après, il s'en fit encore de nombreuses éditions (2).

Nous devons aussi une mention honorable à un autre plan de notre archevêque, aussi zélé pour les établissements littéraires que pour les sciences elles-mêmes. Pendant son séjour à Tolède, en l'année 1502, où il conçut le plan de sa Polyglotte, Ximenès avait examiné la bibliothèque de sa cathédrale, et trouvé plusieurs manuscrits précieux endommagés par l'humidité du local. Aussitôt, il prit la résolution de faire construire pour la bibliothèque un nouvel édifice qui fût mieux situé, spacieux, clair, bien aéré, et qui, richement doté, rivalisât bientôt avec la Vaticane par l'abondance de ses richesses littéraires. Mais les autres constructions qu'il avait entreprises ailleurs, principalement à Alcala, et les grandes dépenses qu'il fit dans différents autres buts littéraires, le forcèrent

(1) Gomez, l. c. 968. (2) *Ib.*, 44, etc.

à remettre à un autre temps l'exécution de ce nouveau plan; et sa mort qui survint dans l'intervalle fit avorter ce projet (1).

L'examen qu'il fit de la bibliothèque de Tolède ne fut toutefois pas sans utilité pour l'Eglise et pour la science. Entre les manuscrits qu'elle renfermait, Ximénès en découvrit plusieurs en vieux gothique, et c'est ce qui lui inspira la pensée de sauver de la ruine qui la menaçait, la liturgie gothique ou mozarabique (2).

On ne sait pas avec certitude d'où la foi chrétienne fut d'abord introduite en Espagne, et dès lors, on ne peut dire quelle fut la forme de sa plus ancienne liturgie. Au reste, quoi qu'il en soit, il est certain qu'elle disparut à l'époque de la conquête du pays par les Visigoths, au commencement du 5^m siècle. Ce peuple apporta de l'Orient l'hérésie arienne et, avec elle, une liturgie orientale et de caractère grec, qu'ils ne tardèrent pas à communiquer aux habitants du pays devenus leurs sujets. Or, soit que cette liturgie gothique ne portât en elle aucune trace d'altération arienne, ou que le poison de l'hérésie échappât à l'attention des orthodoxes espagnols; soit enfin qu'ils n'eussent pas la force de résister à l'intolérance de leurs nouveaux maîtres, si portés à la persécution; toujours est-il que cette liturgie d'origine grecque, s'y mêla, à différents degrés, à l'ancien rite; de manière toutefois que dans ce mélange même, bien que le latin lui servit d'instrument, le caractère oriental resta prédominant.

La liturgie espagnole subit un autre changement encore, lorsque les rois visigoths se convertirent au catholicisme, vers la fin du 6^m siècle. Au quatrième concile de

(1) Gomez, l. c. p. 968, 30 etc. (2) Ib. p. 969, 3, etc.

Tolède, tenu sous le roi Sisenand, en 633, les évêques, présidés par saint Isidore de Séville (†636), résolurent de mettre fin au désordre provenant de la différence des rites en Espagne, et d'introduire dans tout le royaume une seule et même liturgie, une psalmodie unique. Pour atteindre ce but; chaque évêque devait à l'avenir, mettre entre les mains de chaque prêtre, à son ordination, un rituel auquel celui-ci devrait rigoureusement se conformer dans ses fonctions ecclésiastiques (1). Il est probable que saint Isidore, le plus célèbre des évêques espagnols à cette époque, soigna lui-même la rédaction de cette liturgie commune, et qu'il forma le nouveau rituel à l'aide des anciens, en ajoutant, retranchant ou changeant, selon qu'il le jugeait convenable. De là vient que cette œuvre porte souvent son nom; et c'est ce qui aura donné naissance à l'erreur, déjà réfutée par le cardinal Bona, que saint Isidore aurait composé lui-même un missel et un rituel tout nouveaux.

Cette liturgie gothique, avec son caractère grec et sa rédaction latine, fut bientôt en usage dans toute l'Espagne, à l'exclusion des autres; et sa domination se soutint, sans être troublée par la liturgie grégorienne née aussi à cette époque, jusqu'à la conquête de la presque île par les Maures. On sait comment alors une partie des Espagnols restèrent sur le champ de bataille, et comment d'autres se retirèrent dans les montagnes du nord, pour y sauver leur liberté. Quant à ceux qui se soumirent aux Maures, ils purent sans danger conserver leur culte; et comme on leur donna le nom de *Mostarabuna* (participe de la 10^m conjug. arabe); c'est-à-dire, *arabisés, mêlés*, leur liturgie reçut aussi le nom, tantôt de *mostarabique*, tantôt de *muzarabique, mozarabique* ou *mixtarabique*.

(1) Hard. Collect. Concil. T. III, p. 579, 2, etc., e: Cap. 26, p. 586.

Mais pendant que les Mozarabes obéissaient aux Maures, leurs frères, restés libres, avaient reconquis peu à peu plusieurs lambeaux du sol de leur patrie, et Tolède, l'ancienne résidence de leurs rois, étaient même tombée en leur pouvoir en 1084. Vers le même temps, il se fit aussi un changement dans la liturgie des Espagnols libres : les papes Alexandre II et Grégoire VII obtinrent, par l'entremise de Hugo Candidus et du cardinal Richard, leurs légats en Castille et en Aragon, la substitution du rite grégorien à l'ancien rite gothique (1). Alphonse VI de Castille, par les conseils de sa femme Constance, qui, née française et accoutumée au rite grégorien, regrettait de ne pas le retrouver en Espagne, avait lui-même prié Grégoire VII de lui envoyer un légat avec les pouvoirs les plus étendus, par rapport à la réformation des cérémonies du culte ; et lorsque l'abbé Richard, de Marseille, s'y fut rendu, le haut clergé de Castille, réuni en synode à Burgos en 1076, accepta les changements à faire dans la liturgie, ainsi que les lois de Grégoire VII concernant le rétablissement du célibat ecclésiastique (2).

Mais lorsque, quelques années après, il fut question de substituer aussi le rite grégorien au rite mozarabique à Tolède qui venait d'être conquis, et qu'un concile, convoqué dans l'ancienne capitale, redevenue siège primatial en 1088, eut décrété ce changement, il s'éleva de la part des Mozarabes une opposition si violente, qu'il fallut recourir à un duel et à un jugement de Dieu, pour décider à quelle liturgie on donnerait la préférence. Le champion de l'ancien rite, Jean Ruyz, triompha, mais le roi Alphonse désira qu'on recourût à l'épreuve du feu. Un

(1) Mariana, lib. IX, cap. 44, p. 364, et cap. 6, p. 354. — Le dernier de ces passages indique que l'introduction du rite grégorien en Aragon ne réussit pas encore complètement alors.

(2) Ib. c. II, p. 364.

exemplaire de chaque liturgie fut jeté dans un feu ardent ; et tandis que celui qui contenait le rite grégorien rebondit, repoussé par la pile des bois entassés, l'autre resta dans les flammes sans être consumé. Déjà le peuple de Tolède était en jubilation de cette victoire ; mais le roi décida, que les deux liturgies, ayant l'une et l'autre échappé aux atteintes du feu, devaient continuer à être tolérées toutes deux dans son royaume. C'est de cette sentence que vint, dit-on, le proverbe, que *les lois vont où les rois veulent* (1).

Toutefois l'existence simultanée des deux liturgies ne devait pas être tout à fait également autorisée. L'office mozarabique ne fut toléré qu'à Tolède, et seulement dans les six paroisses de Sainte-Juste, de Saint-Luc, de Sainte-Eulalie, de Saint-Marc, de Saint-Torquatus et de Saint-Sébastien, qui avaient déjà existé sous la domination maure ; mais dans les autres églises de Tolède, et dans toutes les autres villes et localités, il fallut introduire le rite grégorien (2). Et à mesure que les familles mozarabes s'éteignirent, ou que par leur mélange avec d'autres familles, elles perdirent leur attachement à leur ancien rite, la liturgie grégorienne s'implanta aussi dans les six paroisses susdites, et la liturgie mozarabique ne fut plus en usage qu'à certains jours de fête peu nombreux et pour souvenir.

Les choses en étaient là, lorsque Ximenès monta sur le siège primatial de Tolède. On dit que le cardinal Mendoza, son prédécesseur, s'était déjà occupé plusieurs fois du rétablissement du rite mozarabique, et que la mort l'empêcha de poursuivre son plan. Ximenès se chargea de l'exécuter. Il recueillit tous les bons manuscrits

(1) Mariana, l. IX, c. 48, p. 377, etc. D'après Rodrigo, le rituel Grégorien aurait été brûlé. Robles, Vida y hazanas del cardenal Ximenès, p. 235.

(2) Gomez, l. c. p. 969. Robles, p. 242-234.

de cette liturgie, et en fit faire la révision par le chanoine Alphonse Ortiz et trois curés des paroisses mozarabiques. Il remplaça les caractères de l'écriture gothique (non pas la langue gothique) par ceux de l'écriture castillane, et employa une somme considérable à faire imprimer un grand nombre de missels et de bréviaires mozarabiques, par le génois Melchior Gurriz, établi à Tolède (1).

Voulant ensuite assurer davantage l'avenir de la liturgie mozarabique, il fit élever près de sa cathédrale une fort belle chapelle, nommée « ad corpus Christi », et fonda pour elle un collège de treize prêtres, qui furent appelés *Mozarabes sodales* ou *capellani*, ayant à leur tête un *chapelain majeur*. Ils devaient y célébrer tous les jours la messe et s'acquitter des heures canoniales d'après le rite mozarabique, et exercer le droit de présentation aux places ecclésiastiques des six paroisses mozarabiques. Il confia au chapitre de sa cathédrale de Tolède le soin de protéger cette fondation ecclésiastique (2).

Son exemple fut bientôt suivi par d'autres évêques, et dans le seizième siècle encore, de semblables institutions furent faites à Salamanque et à Valladolid; la première par Patrice Maldonato de Talavera; la seconde, par Pierre Sasca, évêque de Sagonte (Murviedro?

(1) Gomez, l. c. p. 970, 10-20 et p. 979, 26. Robles, p. 236. Binterim. Denkwürdigkeiten der Christ. kirche. Ce dernier donne à tort pour date à cette impression l'an 1500; car ce ne fut que deux ans plus tard que Ximenès conçut le plan de cet ouvrage. D'après Gomez, l. c. p. 979, cette impression coïncide à peu près avec le temps de la mort de la reine; ainsi elle tomberait dans l'année 1504.

(2) Robles, p. 237, etc., donne une description détaillée de cette fondation, de la chapelle, de ses revenus, etc. Il était lui-même un des chapelains de cette chapelle, et curé de la paroisse mozarabique de Saint-Marc, à Tolède, vers l'an 1600.

vieux murs; presque sur l'emplacement de l'ancienne Sagonte) (1).

Ainsi, nous devons à Ximenès la connaissance que nous avons encore aujourd'hui de cette antique liturgie, si vénérable et si profondément édifiante; et quoique l'édition qu'il en fit faire fût déjà rare quelques dizaines d'années après sa mort (2), au point que le missel seul fut vendu, sous les yeux de Gomez, non moins de trente ducats; on peut toutefois retrouver la liturgie mozarabique dans presque toutes les bibliothèques, parce qu'elle fut réimprimée plus tard à différentes reprises, et entr'autres à Rome en 1755.

Une description complète de cette liturgie, comme on la trouve, par exemple, dans Robles, Pinius, Thomasius et autres, ne serait sans doute pas ici à sa place; mais nous ne pouvons guère nous dispenser de présenter un tableau raccourci de la messe mozarabique. Elle commence par une prière graduelle, peu différente de celle du missel romain et dont les parties principales sont le Ps. *Judica* et le *Confiteor*, auxquels se rattache un Introït, qui varie d'après les fêtes, mais qui est différent du nôtre. Vient ensuite le *Gloria in excelsis*, ou même, à certains jours, le *Cantique des trois jeunes Hébreux* dans la fournaise ardente; puis une oraison et une leçon tirée de l'A. T., prières qui sont entremêlées de plusieurs versets étrangers au missel romain. Après un Graduel, appelé *Psallendum*, vient l'épître proprement dite, et qui, différente de la leçon, est toujours tirée du Nouv. Test. et

(1) Binterim, l. c. p. 447.

(2) D'après Renaudot, Dissert. I de liturg. orient. origine T. I, p. 17 un homme zélé mais ignorant en acheta un grand nombre d'exemplaires et les brûla, regardant comme hérétique leur différence d'avec le rit commun, le seul qui lui fût connu. Binterim, ib., p. 448.

presque toujours des épîtres des apôtres. Elle est annoncée par le prêtre ou par un diacre, par les mots *Silentium facite*, et commence comme chez nous l'évangile, par le mot *Sequentia epistolæ* (1) etc. Le chœur répond alors *Deo gratias*, et à la fin, *amen*.

En revanche l'évangile, qui vient ensuite, débute par les mots *Lectio sancti evangelii*, auxquels le chœur répond comme chez nous : *Gloria tibi, Domine*; quant à l'évangile même, il commence ordinairement par les mots : *in illis diebus*. A la fin, le peuple répond *amen*.

On place alors sur l'autel du côté de l'épître, le second livre nécessaire pour la messe mozarabique; il s'appelle *Omnium offerentium* (sc. liber), et renferme les parties qui se ressemblent dans toutes les messes. Alors commence l'offertoire avec des prières semblables aux nôtres, mais qui ne sont pas les mêmes. Après l'offertoire, vient, comme dans la vieille liturgie grecque et dans celle de Milan, une série d'oraisons dont la troisième par sa dénomination, *Post nomina*, fait allusion à la lecture des diptyques, qui a précédé. La quatrième, appelée *Ad pacem*, est unie au baiser de paix, qui, comme à Milan et chez les Grecs, a lieu avant la consécration et non après. Là, le prêtre baise la patène, en reçoit la paix, la communique au diacre, qui donne ensuite le baiser de paix à celui des assistants parmi le peuple qui est le plus rapproché.

La préface, qui s'appelle *illatio, conclusion* (c'est-à-dire de la première partie de la messe) et qui change fort souvent, est ensuite amenée par l'Introibo ad altare Dei.

(1) A certains jours, p. ex. à l'Ascension, à la Pentecôte, etc., au lieu d'une épître on lit un morceau des Actes des Apôtres, en commençant par ces mots : *Principium libri actuum*, ou *Lectio libri actuum*.

Le chœur répond : *Ad Deum, qui lætificat juventutem meam*. Viennent alors les versets et répons suivants : *Le prêtre* : *Aures ad Dominum*. — *Le chœur* : *Habemus ad Dominum*. — *Le prêtre* : *Sursum corda*. — *Le chœur* : *Levemus ad Dominum*. — *Le prêtre* : *Deo ac Domino nostro Jesu Christo filio Dei, qui est in caelis, dignas laudes dignasque gratias referemus*. — *Le chœur* : *Dignum et justum est*. — La préface elle-même commence ensuite d'une manière semblable à la nôtre par les mots : *Dignum et justum est, nos Tibi gratias agere, etc.*, et se termine par le *Trisagion* (le Sanctus, etc.)

Si jusqu'ici la liturgie mozarabique a une grande ressemblance avec celle de Rome, elle s'en éloigne d'autant plus dans le Canon. Après le Sanctus, vient presque immédiatement la Consécration, qui n'en est séparée que par une petite prière appelée *Post Sanctus*. L'hostie et le calice y sont, comme chez nous, montrés au peuple, tandis que dans la messe grecque, cela n'a lieu qu'après toute la Consécration et immédiatement avant la Communion. A la Consécration, le prêtre mozarabe dit la prière suivante :

« *Adesto, adesto Jesu bone pontifex in medio nostri : sicut fuisti in medio discipulorum tuorum : sancti † fice hanc oblationem : † ut sanctificata † sumamus per manus sancti angeli tui, sancte Domine ac Redemptor eterne. Dominus noster J. C. in qua nocte tradebatur, accepit panem : et gratias agens bene † dixit ac fregit : deditque discipulis suis, dicens : Accipite et manducate. Hoc : est : corpus : meum : quod : pro : vobis : tradetur (1).* » Puis

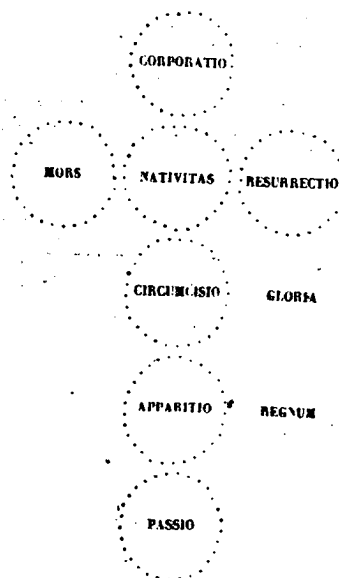
(1) Cette forme de consécration se rapporte entièrement au v. 24 de la 1^{re} Epître aux Corinthiens, c. II, et a été copiée littéralement du missel mozarabique, avec la ponctuation qui lui appartient.

vient l'élévation de la sainte Hostie, et le prêtre continue alors ainsi : « Quotiescumque manducaveritis : hoc facite in meam † commemorationem. » Se tournant ensuite vers le calice, il continue en ces termes : Similiter et calicem postquam cenavit dicens. Hic † est : calix : novi : testamenti : in : meo : sanguine : qui : pro : vobis : et : pro : multis : effundetur : in : remissionem : peccatorum. » Le calice est ensuite couvert de la palle, appelée *filiola*, et montré au peuple. Puis le prêtre ajoute : « Quotiescumque biberitis hoc facite in meam † commemorationem ; » et le chœur répond : Amen.

Après quelques autres petites prières, et une nouvelle élévation de l'Hostie, vient le symbole de Nicée et de Constantinople, dans une traduction tout à fait différente de la nôtre, mais qui a toutefois le *filiogue* ; tandis que chez nous il vient avant l'Offertoire, et chez les Grecs, immédiatement après. La comparaison de ce symbole mozarabique avec celui qui se trouve dans les Actes du troisième synode de Tolède, en 589 (lorsque les Vigi-goths devinrent catholiques), m'a démontré qu'ils s'accordent pleinement, à quelques petites exceptions près ; que le symbole mozarabique n'est rien autre chose que l'ancienne traduction espagnole (tolétaine) du Credo, retouchée et un peu rapprochée du Credo romain.

Ce que cette liturgie a de tout à fait propre, c'est la fraction du pain qui se fait alors. Le prêtre brise la sainte Hostie en deux parties, dont il partage l'une en cinq, et l'autre en quatre parcelles. Il les dispose ensuite de la manière suivante sur la patène, dans laquelle est gravée une croix formée de sept cercles : les sept premières parcelles de l'Hostie sont placées dans ces sept cercles, et les deux autres du côté droit de la croix, aussi sur la patène. Chacune de ces neuf parcelles a son nom particulier,

correspondant à un moment de la vie de Jésus-Christ, savoir : (1) corporatio, (2) nativitas, (3) circumcisio, (4) apparitio, (5) passio, (6) mors, (7) resurrectio, (8) gloria, (9) regnum. Placées sur la patène, elles forment la figure suivante :



A la suite de la fraction du pain, vient, après une assez longue introduction, le *Pater noster*. A chaque demande, le chœur répond, amen. Après une autre prière pour les affligés, les prisonniers, les malades et les morts, pendant laquelle le prêtre, comme chez nous, au « Nobis quoque peccatoribus, » se frappe la poitrine, il prend la particule Regnum et la laisse tomber dans le calice, en prononçant des paroles qui ont rapport à cette action (1).

(1) Robles. p. 204.

Immédiatement après , il donne la bénédiction au peuple , puis il passe à la communion , pendant laquelle le chœur chante : *Gustate et videte quam suavis est Dominus*, etc. Le prêtre prend alors entre ses doigts la particule *Gloria* , en disant : « *Panem cœlestem de mensa Domini accipiam : et nomen Domini invocabo ;* » ensuite il fait une prière pour les morts , prononce le *Domine , non sum dignus*, en se frappant trois fois la poitrine , prend d'abord cette parcelle de l'hostie , puis tour à tour , les autres , dans leur ordre. Il boit ensuite le saint Sang , prend l'ablution , et récite encore une prière.

Le diacre écarte ensuite de l'autel le *Liber offerentium* , et met à sa place , du côté de l'épître , le missel proprement dit , dans lequel le célébrant lit la Postcommunion. Puis , au lieu de notre *Ite missa est* , il prononce ces paroles : « *Solemnia completa sunt in nomine Domini nostri J. C. ; votum nostrum sit acceptum cum pace ;* » ou à certains jours : « *Missa acta est*, etc. ; et l'on répond : » *Deo gratias*. » Après le *Salve Regina*, qui vient ensuite , le prêtre se tourne vers le peuple (1), le bénit en disant : « *In unitate Sancti Spiritus benedicat vos Pater et Filius, Amen.* » Puis il quitte l'autel.

Pour en revenir maintenant à Ximenès , il pourrait paraître étonnant qu'un homme , qui , sous tous les rapports , aimait et favorisait tant les sciences , n'occupe pas lui-même une place distinguée dans les rangs des écrivains ; et l'on pourrait d'autant plus s'en étonner , que Ximenès est dépeint par ses contemporains , comme un homme *doctrina singulari oppletus* , et comparé à saint Augustin pour la

(1) D'après Binterim , l. c. p. 434 , ce serait là l'unique fois que le prêtre se tourne ; mais d'après le missel , p. 3 , il le fait encore à une espèce d'Orate fratres , avant la préface , et où le prêtre dit : « *Adjuvate me fratres in orationibus vestris et orate pro me ad Deum.* »

pénétration de son esprit (1). Mais , outre que Ximenès , quoique bien instruit , brillait cependant beaucoup plus par sa vertu que par son érudition (2), il est facile de conjecturer que toute la nature de cet homme le portait plus à la pratique qu'à la théorie , à agir et à créer qu'à écrire. Ajoutez à cela que le grand nombre d'affaires difficiles et de toute espèce , dont il devait s'occuper comme évêque et comme homme d'État , laissaient , même à un si riche talent , bien peu de temps à consacrer à des travaux littéraires , et que celui qui gouverne bien , peut bien être dispensé d'écrire.

Toutefois Ximenès sut , dit-on , trouver encore le temps et le désir de travailler à plusieurs traités théologiques , tels que *De natura angelica* et *De peccatis* , mais ils ne furent pas livrés à l'impression , et on les conserva manuscrits autographes , dans le couvent de Notre-Dame à Salzeda , où il avait été gardien. On doit aussi avoir reconnu comme venant de Ximenès à Alcalá (3) , une biographie de l'ancien roi goth Wamba , ainsi que quelques travaux exégétiques et observations sur différents passages de l'Écriture Sainte , qu'on a souvent attribués à tort à Nicolas de Lyre. Mais , jusqu'à quel point ces détails sont-ils exacts ? c'est ce qu'il est difficile de déterminer. Gomez n'en parle pas ; et le savant éditeur de la *Bibliotheca hispana* , D. Nicolas Antoine (1672) dit expressément (t. II , p. 687) que Ximenès était , à la vérité , très-instruit , mais que nulle part on n'affirmait qu'il eût composé quelque ouvrage. Si par là , l'assertion de Robles , répétée par Fléchier , est

(1) Mart. Ep. 408. Prescott pense toutefois que ce n'est pas le jugement de Martyr lui-même , mais qu'il rapporte seulement ce qu'en pensaient les autres. Il p. p. 487, note 38.

(2) *Autat homines esse virum , si non literis , morum tamen sanctitate egregium*, dit Mart. Ep. 460.

(3) Robles , l. c. p. 444. Fléchier , l. VI , p. 505.

déjà ébranlée, elle perd absolument tout son poids par cette considération que, d'abord, l'ouvrage *De natura angelica* n'a pas pour auteur notre archevêque, comme Robles le prétend, mais un autre François Ximenès, antérieur de près de cent ans, et qui fut évêque d'Elne (ou Perpignan) et patriarche titulaire de Jérusalem (1).

Il n'est pas moins inexact de dire que notre archevêque avait écrit une biographie du roi Wamba; cette assertion ne repose que sur un malentendu de Robles, que Flécher a reproduit encore sans plus de réflexion. En effet, Gomez raconte que Ximenès, dans son premier synode, dont nous parlerons bientôt, introduisit comme jour de fête dans son diocèse, le jour commémoratif de saint Ildephonse, évêque de Tolède; et à ce propos, l'historien remarque que ce saint avait entr'autres choses écrit une vie du roi Wamba; et Robles ayant mal compris ce passage, a attribué la susdite biographie à Ximenès, tandis qu'elle est de son antique prédécesseur († 690).

Au reste, Ximenès, par la fondation de l'université d'Alcala et de ses nombreuses institutions en faveur des études, ainsi que par la création de la grande Polyglotte et les autres travaux dont nous avons parlé, a si bien mérité des sciences, que cela seul suffirait pour rendre son nom immortel.

Mais son zèle ardent pour l'amélioration de son diocèse et des ordres religieux en Espagne, mérite aussi toute notre attention.

(1) Cave, *Historia literaria*, Appendix p. 57. Busse, *Grundriss der christl. Literatur*, 8^e II, p. 331.

CHAPITRE XIV.

Administration de son diocèse. — Réforme du clergé séculier et régulier. — Fondations pieuses.

DEPUIS que Ximenès avait accepté les fonctions épiscopales, il n'avait cessé de donner des preuves de son zèle apostolique pour le bien de son diocèse, et il est facile de reconnaître que même ses fondations littéraires avaient avant tout pour but le bien de l'Église. Mais une sorte d'insatiabilité dans le bien semble être le caractère du vrai zèle, et c'est pour cela que nous voyons aussi Ximenès déployer sa bienfaisante activité dans différentes directions en même temps. Or, une des principales directions qu'il sut lui donner, eut pour but la réforme des mœurs, surtout dans le clergé. Plusieurs causes avaient contribué à la fois à faire perdre au clergé espagnol son ancien éclat. La principale, c'est que l'administration de grands biens et de vastes domaines (1), la participation

(1) D'après *Marineus Siculus*, l'archevêque de Tolède avait 80,000 ducats de revenus annuels; celui de Séville, 24,000; celui de S. Jago, 20,000; celui de Grenade, 40,000; l'évêque de Burgos, 20,000; celui de Sigüenza, autant; celui de Cuença, 46,000; celui de Ségovie, 44,000; les 25 autres évêques de Castille, généralement entre 6 et 40,000; seulement, quelques sièges plus petits fondés depuis l'expulsion des Maures, ne rapportaient que 4500 à 2000 ducats, par exemple Adra et Cadix. Les évêchés d'Aragon

aux affaires politiques et le service personnel à la guerre (1), avaient fait contracter à une partie du haut clergé lui-même, l'esprit du monde, ou l'avaient souvent empêché d'exercer une surveillance suffisante sur le clergé qui lui était soumis. En outre, le nombre excessif des ecclésiastiques en Espagne divisait trop le travail, pour qu'il ne s'en trouvât pas quelquefois qui fissent, à leurs propres dépens, la triste expérience des dangers de l'oisiveté pour la morale. Ajoutez à cela, qu'une partie des bénéfiques, extrêmement riches, étaient, pour plusieurs, un appât à l'état ecclésiastique, sans qu'ils eussent intérieurement la vocation, ni qu'ils se fussent formés par une instruction suffisante; et que, privés dès lors des deux génies protecteurs de la vie sacerdotale, ils s'adonnaient à la sensualité et aux jouissances d'une vie grossière. Aussi le synode d'Aranda en 1473, jugea-t-il nécessaire de régler que personne ne serait ordonné, s'il ne comprenait le latin. Pierre Martyr, de son côté, assure qu'un prêtre de condition noble, en état de prêcher, était chose plus rare (albâ cornice) qu'une *corneille blanche* (2).

D'autre part, moins le clergé espagnol avait de véritable culture intellectuelle, plus il laissait le champ libre aux erreurs, que nous rencontrons à cette époque, dans

étaient un peu moins bien dotés; toutefois l'archevêque de Saragosse avait 24,000 ducats de revenus.

(1) Les guerres de religion contre les Maures excusèrent pendant longtemps l'humeur guerrière des prélats espagnols; mais une fois habitués à ce métier, on les vit aussi, dans les guerres civiles, jouer même le rôle de chefs, comme Alphonse Carrillo, archevêque de Tolède. Clémencin, dans les *Memorias de la real Academia de la historia*, (Madrid, 1824, T. VI. Illustrac. 45 p. 387, etc.), nous a donné une dissertation complète sur les prélats guerriers de cette époque en Espagne; on en trouve même plusieurs parmi ceux dont il cite les noms.

(2) Mart. Ep. 356.

l'histoire ecclésiastique de l'Espagne, sous le nom de Judaïsme. En effet, tandis que l'opposition contre l'Église, au XV^e et au XVI^e siècle, prenait en Italie la forme de l'*antitrinitarisme* (Socin.), et en Allemagne, celle du *prédestinarianisme* (Luthéranisme); en Espagne, les Juifs, qui y étaient fort instruits, réussirent à infecter de leurs erreurs une grande partie du clergé, de sorte que, même des évêques chrétiens y étaient secrètement dévoués au Judaïsme. C'est ce que Llorente affirme lui-même de Pierre Aranda, évêque de Calahorre, qui fut déposé, non par l'Inquisition, mais à Rome, quoiqu'il y fût fort aimé. Les témoins, au nombre de 101, qu'il avait invoqués en sa faveur, déposèrent tous contre lui (1498); et si l'on en croit un voyageur anglais (Barrow, *the Bible in Spain*), ce désordre se serait propagé jusqu'à notre temps dans la Péninsule hispanique (1).

Si dans le moyen âge on général en était déjà si adonné aux plaisirs charnels, cela avait surtout lieu en Espagne, où l'exemple des Maures avait exercé sur leurs voisins une influence corruptrice. Mais ce qui probablement fut plus contagieux encore, ce fut l'immoralité honteuse qui régnait à la cour de Castille, sous le roi Henri IV. Le roi et la reine donnaient eux-mêmes l'exemple du dérèglement des mœurs et l'on semblait chercher à effacer dans l'âme du peuple, toute horreur pour cette espèce de crime (2). Aussi, partout en Espagne, se produisait le scandale de pareils excès, et l'on ne cherchait pas même à les cacher. Il n'était pas rare de voir des concubines à côté des épouses légitimes; des filles de conditions même

(1) voir plus de détails au chapitre XVIII.

(2) Catherine de Sandoval, devint abbesse du couvent de S. Pedro de las Duenas, pour réformer les mœurs de ce couvent, comme le disait ce prince. Becker, *Gesch. Ferd. und Isab. Thl. 1, s. 36.*

élevées avaient des relations de cette espèce, et des enfants adultérins héritaient même quelquefois avant les parents légitimes(1). La culpabilité du simple concubinage ne paraissait plus guère comprise, et l'opinion publique à ce sujet semblait devenue muette. Il n'était donc pas étonnant que le relâchement eût aussi gagné le clergé, et que de malheureuses complices ne fissent plus un secret de leur ignominie. Mais ce qui est caractéristique pour cette époque, c'est que le faste de cette espèce de personnes causait plus de scandale que leur mauvaise conduite (2); et même que les lois de Castille, chose inouïe dans le reste du monde, accordaient aux tristes fruits de ces désordres, le droit d'hériter *ab intestat*, lorsqu'il n'y avait pas de testament (3). C'était le clergé séculier inférieur qui s'était le plus relâché; mais parmi les prélats eux-mêmes, qui en général se sont toujours distingués en Espagne, on vit alors quelques exemples de pareils écarts. Je ne rappellerai pas le nom de Rodéric Luna, archevêque de Compostelle, qui en 1458 fut suspendu de ses fonctions, pour un scandale grave (4); mais Alphonse Carillo, cet archevêque de Tolède dont on a tant parlé, avait aussi suivi le torrent, et l'on ne fit pas difficulté de déposer son corps dans le couvent des Franciscains à Alcalá, où reposaient les dépouilles du jeune Troylo, son fils, jusqu'à ce que Ximenès, indigné de cette inconvenance, fit enlever la tombe de ce dernier, disant qu'il n'était pas convenable que les péchés des évêques fussent étalés aux yeux de tout le monde (5).

(1) Prescott, Histoire de Ferdinand et d'Isabelle, 1^{er} p. 338, note.

(2) Une ordonnance de l'an 1405 leur avait enjoint de porter sur la tête un morceau de drap rouge, pour qu'on pût les distinguer des autres femmes, ainsi que les femmes juives. (Ferrerias)

(3) Prescott II p., p. 420, note 4. (4) Mariana, I. XXII, c. 20.

(5) Fléchier, I. VI, p. 495. Moreri, Diction.

Ce n'est qu'avec peine que nous ferons aussi mention du célèbre cardinal Mendoza, qui travailla plus tard avec tant d'ardeur à expier les écarts de sa jeunesse. Mais l'histoire de la guerre d'Italie en 1500, insinue qu'il s'était aussi oublié. Nous en dirons autant de l'évêque Pierre Aranda, de Calahorre, cité plus haut pour ses erreurs judaïques, et de Fonseca, qui, malgré la vive opposition de Ximenès, perpétua sur son siège de San-Iago le souvenir de ses écarts.

Ce qui était un grand mal, c'est que les enfants naturels des rois et des grands étaient assez souvent élevés sur des sièges épiscopaux, où ils imitaient l'incontinence de leurs pères. Ainsi, nous voyons sur le siège épiscopal d'Osma, Alphonse Henriquez, fils naturel du grand-amiral en charge du temps de Ximenès (1). Sur le siège archiepiscopal de Saragosse, le premier du royaume d'Aragon, était assis, pendant la jeunesse de Ximenès, don Juan d'Aragon, fils naturel du roi Jean II; et après sa mort, 1475, don Alonso d'Aragon, fils naturel de Ferdinand le catholique (2), fut élevé à la même dignité, quoiqu'il n'eût que six ans, 1478. Sixte IV protesta longtemps; mais l'influence politique et la menace de saisir les biens de l'Eglise en Sicile, le firent enfin consentir à ce que le bâtard eût au moins l'administration de l'archevêché, c'est-à-dire de ses biens (3).

Le relâchement s'était aussi introduit dans les cloîtres; les ordres mendiants eux-mêmes n'observaient plus

(1) Llor. I. c., p. I, p. 345, n. IX.

(2) Il l'avait eu, un peu avant son mariage avec Isabelle, de dona Aldonce Roch d'Iborre, demoiselle noble de Cervera, en Catalogne.

(3) Mariana, libr. XXIV, c. 46, p. 437. Zurita, Anales, T. IV, libr. XX, c. 23, p. 256. (Ferrerias).

la pauvreté. Souvent les cellules étaient converties en chambres de parade, et l'ascétisme avait fait place au luxe. Quant au siège qui, auparavant, avait si souvent ranimé dans l'Eglise la vie morale et puni le vice, il avait été, vers ce temps là, occupé par Innocent VIII et Alexandre VI. C'est ce qui avait rendu d'autant plus nécessaires à l'Espagne, un Primat comme Ximenès et une reine comme Isabelle, qui, l'un et l'autre, par leur vie irréprochable, donnèrent au loin le plus bel exemple d'une vie conforme aux règles de la morale, ramenèrent l'opinion publique à l'estime de la pureté et de la vertu, et qui, par des institutions de toute espèce, surtout en favorisant l'instruction dans tous les états, et en particulier dans l'état ecclésiastique, s'efforcèrent de corriger les mœurs et d'extirper les vices. Ximenès voulut commencer la réforme de son clergé par le chapitre même de sa cathédrale, dont les membres habitaient des palais princiers, et dépensaient dans le luxe les revenus de la plus riche Eglise du monde.

A la nouvelle de la promotion de Ximenès, le chapitre de Tolède avait député vers le nouveau pasteur, les chanoines François Alvar et Jean Quintanapallia, et Ximenès avait profité de cette première occasion, pour donner au clergé connaissance de ses desseins (1). Il ne leur cacha pas qu'il était résolu d'introduire une discipline plus sévère, et qu'il songeait à commencer par le haut chapitre lui-même. Comme tous les autres, le chapitre de Tolède s'était beaucoup éloigné de l'ancienne rigueur et de la règle de saint Chrodegang : il avait en particulier renoncé à la vie commune, prescrite par cette règle, et adopté cette manière de vivre *dissipée*, où les *chanoines*

(1) Gomez, l. c. p. 246. 30, etc.

(*canonici*) ne conservaient plus du *canon*, c'est-à-dire de la *règle*, que le nom. Aussi Ximenès manifesta aux députés du chapitre le désir bien arrêté de voir les chanoines quitter le plus tôt possible leurs demeures particulières, pour reprendre comme autrefois la *vie commune*. Ceux-là surtout qui étaient chargés du service divin de la semaine, devaient, réunis *de corps* et d'esprit, dans une maison voisine de la cathédrale, s'acquitter de leurs saintes fonctions. De son côté, il promit de donner ses soins à l'établissement d'une habitation commune; et le zèle qu'il mit à faire commencer sans retard la construction de ces demeures, prouva qu'il n'avait pas voulu seulement les payer de belles paroles.

Le chapitre, instruit par ses députés du dessein de l'évêque, et convaincu bientôt, en le voyant mettre la main à l'œuvre, que la chose était sérieuse, n'osa s'opposer ouvertement à une réforme si légitime, mais il songea cependant à la traverser autant que possible, et résolut, en conséquence d'envoyer à Rome un agent secret. Son choix tomba sur le chanoine Alphonse Albornoz, homme prudent et versé dans les affaires, qui partit aussitôt pour Rome, aussi secrètement que possible, et sous prétexte d'autres affaires. Il devait demander au pape la confirmation de l'état actuel du chapitre et réclamer sa protection contre les innovations de l'archevêque. Il était sans doute permis d'espérer cette faveur d'Alexandre VI, et Ximenès, de son côté, pouvait facilement craindre de la part de ce pontife un obstacle à ses plans de réforme.

Aussi, à la première nouvelle qu'il eut de ces démarches, il envoya, avec la permission du roi, des agents de police dans les différents ports de mer, avec ordre d'arrêter le député du chapitre lorsqu'il voudrait s'embarquer. Ce

dernier venait de mettre à la voile, mais Ximenès avait prévu cette éventualité ; il fit partir sans délai un navire à trois rangs de rames, qui cinglant avec plus de rapidité, dépassa l'autre et porta à l'ambassadeur espagnol à Rome, Garcilasso de la Vega, l'ordre d'arrêter le susdit député, dès qu'il serait descendu à terre, et de le renvoyer en Espagne.

Cet ordre fut exécuté, et Albornoz, ramené en Espagne, fut conduit à Alcalá, près de l'archevêque, et retenu pendant un an et demi environ, dans une captivité tantôt plus étroite, tantôt plus douce. Cette sévérité effraya pour l'avenir les autres chanoines, et ils n'osèrent plus désormais risquer contre leur archevêque la moindre résistance. C'était là, de la part de Ximenès, un trait de caractère, dont il donna encore souvent l'exemple, et que nous ne voulons pas défendre d'une manière absolue ; je veux parler de l'emploi de moyens sévères et même durs, pour pouvoir mettre à exécution des vues qu'il regardait comme bonnes.

Toutefois, pour tranquilliser le chapitre, il assura, par une déclaration ultérieure, qu'il n'avait pas voulu les ramener à la vie commune par la violence, mais seulement en leur exprimant ses désirs, en leur donnant des conseils et des exhortations. Quant à savoir si ses désirs eurent quelque succès, et si du moins ils ramenèrent à la vie commune les chanoines occupés du service divin de la semaine, c'est sur quoi Gomez, biographe de Ximenès, ne pouvait déjà plus nous donner des renseignements, quelques dizaines d'années plus tard. Il nous apprend, en revanche, que les bâtiments construits à cet effet furent réunis plus tard au palais archiépiscopal de Tolède (1).

(1) Gomez, l. c. p. 947, 80.

Vers le milieu de l'année 1497, après le mariage du prince don Juan avec Marguerite d'Autriche, Ximenès eut la permission de se rendre à Tolède, chose qu'il désirait d'autant plus vivement que, depuis sa promotion, il n'avait pas encore vu sa cathédrale, et qu'il avait dû rester jusqu'alors soit à la cour, soit à Alcalá, résidence ordinaire des archevêques de Tolède (1).

Pour éviter toute espèce de faste, il voulut faire son entrée dans l'antique métropole de l'Espagne, de nuit et dans le plus profond silence ; mais les habitants l'assiégèrent si longtemps de leurs prières et de leurs représentations, qu'il ne lui fut pas possible de se soustraire aux honneurs qu'on lui préparait.

Son entrée surpassa en magnificence celle de tous les archevêques de Tolède qui l'avaient précédé : sa réputation de sainteté le précédait ; et le clergé et le peuple rivalisèrent entr'eux de zèle et d'ardeur, pour donner de la pompe et de l'éclat à cette solennité. Après une entrée semblable à un triomphe, Ximenès, selon l'usage, baisa, dans le parvis de la cathédrale, la parcelle de la sainte croix, et prêta serment d'observer les lois de l'Église de Tolède. Il entra ensuite dans le temple, fit sa prière devant le maître-autel, et, le soir étant venu sur ces entrefaites, il se retira de là dans le palais archiépiscopal.

Trois jours après, il convoqua les chanoines, et leur parla en ces termes : « Personne de vous, mes frères, n'ignore, je pense, avec quelle répugnance je me suis laissé élever à cette haute dignité ; mais ce que je sais mieux que personne, c'est combien je suis indigne de

(1) Ib. p. 948.

pareilles fonctions, puisque déjà je commence à gémir et à chanceler sous le poids de cette nouvelle charge. Cela me fait d'autant mieux sentir combien j'ai besoin, non-seulement du secours de Dieu, mais encore de celui des hommes, et en particulier de votre appui, vénérables Frères, qui êtes ornés de tant de piété, de prudence et de vertu, et dont les conseils et les prières doivent m'être d'un si grand secours, d'une si grande utilité. Votre secours, vos conseils, votre zèle m'aideront, j'en ai la confiance, à rehausser le culte de Dieu, non-seulement dans cette paroisse, mais encore dans tout le diocèse, à corriger les mœurs, et, sinon à rétablir la sévérité de la discipline ecclésiastique, ce que, dans ces temps de corruption, il est plus permis de désirer que d'espérer, du moins à la ramener cependant en quelque sorte à son antique pureté. Ce désir, j'espère qu'il me sera facile d'en voir l'accomplissement, si, avant tout, je trouve en vous des modèles de vertu; et bien certainement il convient que, les premiers en revenus et en dignité, vous surpassiez aussi en sainteté tous les autres prêtres du diocèse. Quels enseignements, en effet, quelles corrections ou avertissements peuvent faire impression sur les laïcs, si vous négligez vos devoirs, si vous entretenez parmi vous la discorde, et si, au contraire, par votre mise, vos manières, votre tenue, votre amour pour la paix, vos discours édifiants et vos bonnes œuvres, vous ne prouvez au peuple, comme vous le faites, que chez vous l'homme intérieur est digne du sacerdoce. Quant à moi, pour parler avec une entière sincérité, je remarque que quelques-uns d'entre vous s'élèvent par cette voie à la sainte Jérusalem; et non-seulement je les soutiendrai dans leurs efforts, mais je chercherai aussi à augmenter de toutes les manières possibles leurs avantages et leur honneur. Mais si, ce qu'à Dieu ne plaise, je vois l'un ou l'autre d'entre vous descendre vers la terrestre Jéricho et

tomber dans le repaire des vices, à l'exemple du Samaritain de l'Evangile, je verserai de l'huile et du vin dans ses plaies, de manière cependant qu'il sente plus la douceur de l'huile que l'âpreté du vin, à moins que peut-être la corruption de la plaie, Dieu nous en préserve! n'exige l'emploi du fer et du feu; car ces moyens rigoureux, je saurai aussi, quoiqu'à regret, les mettre en usage, si je le juge utile pour vous et pour ma responsabilité devant Dieu. Toutefois je suis persuadé que je n'ai rien que de bon et de digne à attendre d'une compagnie si respectée et si honorable. Mais, comme j'ai résolu depuis longtemps de convoquer un synode diocésain à Alcalá, je vous exhorte instamment à y envoyer des délégués, pour que, d'après l'ancienne coutume, ils puissent prendre part à ce qui y sera traité. De mon côté, j'accepterai avec reconnaissance les observations et les conseils qui tendront à une amélioration quelconque, qu'ils concernent soit la cathédrale, soit une autre église (1). »

Lorsque le doyen du chapitre eut répondu à ce discours, les chanoines se retirèrent. Le lendemain, Ximenès donna audience aux employés et aux bourgeois de Tolède; mais il abrégea autant que possible la durée de ces visites. Entre autres moyens qu'il employa à cet effet, il plaça sur la table la plus à portée de lui, une Bible toujours ouverte; et après les premiers compliments, lorsqu'il n'y avait rien d'important à dire, il la prenait en mains, avertissant ainsi les jaseurs importuns d'abrégier leur visite. Il donnait d'autant plus d'attention aux suppliques qui lui étaient adressées, ayant surtout égard à celles où la pauvreté invoquait son appui. Aussi, le bruit de sa bienfaisance attira autour de son palais une telle multitude de pauvres

(1) Gomez, l. c. p. 949.

et de nécessaires, qu'à son départ il ne put se frayer un passage que grâce à une ruse de son aumônier, lequel jeta au milieu de la foule une masse de pièces d'argent (1).

Pendant le court séjour qu'il avait fait à Tolède, Ximènes avait fait aux églises de riches présents et publié des ordonnances utiles pour le peuple et pour le clergé. Il résolut entr'autres choses d'élargir le chœur de la cathédrale, rétréci par la chapelle sépulcrale des anciens rois, en faisant transporter leurs tombes dans une autre chapelle de cette église, ce que la reine approuva, en dépit des protestations des prêtres établis à cette chapelle, et qui étaient soutenus par le chapitre (2).

Il se rendit ensuite sans délai à Alcalá, pour y faire l'ouverture de son premier synode.

L'institution ecclésiastique des synodes avait depuis longtemps sommeillé en Espagne, lorsque Alphonse Carillo, archevêque de Tolède, tint avec ses suffragants (3) un synode provincial à Aranda (déc. 1473) Il y avait été pris plusieurs mesures utiles: ainsi (cap. I), un concile provincial devait désormais être convoqué tous les deux ans, et chaque année, un synode diocésain; les curés (cap. 2) devaient être astreints à exposer chaque année à leur paroisse, pendant le carême, les principaux articles de foi; personne désormais ne devait plus être admis aux saints ordres, s'il ne comprenait le latin; et lorsque les

(1) Gomez, l. c. p. 949, 54. 950, 5. (2) Ib. p. 950, 5-42.

(3) Savoir: 1° Jean Arias, évêque de Ségovie; 2° Didacus de Mendoza, évêque de Palencia; 3° L'évêque de Jaen, par le chanoine Didace, Gundisalvos, son suppléant; 4° l'évêque de Cuenca, représenté par Nunez Alvar, chantre de sa cathédrale; 5° l'évêque d'Osma, par le bachelier Gonzalvo d'Avila; et 6° l'évêque de Sigüenza, par le chapelain majeur Nunez Gonzalvo. Harduin. Coll. concil. T. IX, p. 4516.

évêques ne pouvaient assister en personne aux examens qui ont lieu avant les ordinations, ils devaient déléguer deux commissaires, pour examiner eux-mêmes les aspirants, après avoir promis sous serment la plus consciencieuse justice (cap. 3). On y avait en outre mis des bornes au luxe des ecclésiastiques dans leurs vêtements (cap. 5,6,7); on leur avait interdit le jeu de dés (cap. 11) et le métier des armes (cap. 15); et on avait menacé de la perte de leurs bénéfices ceux qui conserveraient des concubines (cap. 9). La prédication était interdite aux prêtres qui n'avaient pas reçu de leurs évêques des pouvoirs *ad hoc* (cap. 13). Aucune noce ne pouvait plus avoir lieu dans le temps clos (cap. 16), et les fiançailles secrètes étaient punies de l'excommunication, à moins qu'elles n'eussent été conclues en présence d'au moins cinq témoins. L'ecclésiastique qui aurait béni ces fiançailles secrètes, devait être suspendu de ses fonctions et privé de ses revenus pendant trois mois (c. 17).

Les représentations et les pompes théâtrales dans les églises, entr'autres à Noël et les trois jours suivants, étaient interdites de la manière la plus rigoureuse, et les ecclésiastiques qui, à l'avenir, permettraient un pareil désordre, étaient menacés de fortes amendes (cap. 19). Les autres ordonnances étaient également convenables et conformes au but qu'on voulait atteindre (1); mais malheureusement, la plus grande partie de ces réformes n'existèrent que sur le papier, sans être mises à exécution, et Carillo, comme l'on sait, n'était pas l'homme requis pour de telles affaires.

Il n'en était que plus urgent que Ximènes prit à son tour la chose en mains; aussi, entr'autres mesures relati-

(1) Hard. Collect. Concil. T. IX, p. 4504-4516.

ves à la réforme de son église, il convoqua deux synodes, dont, à la vérité, nous ne possédons plus les actes, mais dont Gomez et Robles nous font assez bien connaître les résolutions (1).

Dans le premier de ces synodes, Ximenès donna aux confesseurs plein pouvoir d'absoudre les ecclésiastiques de tous les cas réservés à l'évêque, afin qu'aucun d'eux ne fût empêché d'offrir le saint Sacrifice de la messe.

Il fut ordonné aux curés d'expliquer l'Évangile (2) pendant la grand'messe des dimanches et fêtes de précepte; et le dimanche soir, après les complies, de convoquer au son de la cloche les jeunes garçons de la paroisse à la Salutation angélique, et de les instruire ensuite, par eux-mêmes ou par un vicaire, des mystères de la foi chrétienne. Cette institution, qui existait encore du temps de Gomez, et qui était jugée très-utile, reçut ensuite plus d'extension et servit plus tard de modèle aux instructions chrétiennes du dimanche.

Ximenès rétablit aussi l'usage, presque tombé en désuétude, de prendre de l'eau bénite avant d'entrer à l'église, et permit de nouveau, ce que Carillo avait en partie défendu, de présenter aux laïcs la patène à baiser, comme *instrumentum pacis*.

Pour obvier à l'appauvrissement de beaucoup de personnes que ruinaient les frais et les lenteurs des procès, il défendit aux juges ecclésiastiques et séculiers de son diocèse de consentir, dans les affaires de peu d'importance, à aucune poursuite par écrit, et prescrivit par rapport aux

(1) Gomez, l. c. p. 950, 43, etc. et p. 955, 36. Robles l. c. p. 409, etc.

(2) Ce décret ne se trouve pas dans Gomez, mais seulement dans Robles l. c. p. 440.

autres procès, d'introduire autant que possible, l'usage de procéder oralement.

A l'égard des ecclésiastiques, en particulier, afin de ménager la dignité sacerdotale, on ne devait pas, dans les affaires peu importantes, instruire un procès en règle et public; le vicaire-général devait arranger l'affaire oralement, et absoudre ou punir selon l'exigence du cas. Quant aux affaires même importantes, où l'on ne pouvait s'abstenir de procéder dans les formes, il fallait du moins autant que possible, ménager l'honneur des ministres du Christ.

Ximenès prescrivit en outre dans ce synode, au grand avantage de son diocèse, d'établir dans toutes les églises des registres de baptême et de confession. Les premiers, dans le but d'empêcher les mariages invalides pour cause de proche parenté; de rendre impossibles les divorces criminels pour motif de parenté prétendue; et de couper court aux querelles scandaleuses qui avaient lieu au sujet des héritages, etc. Quant aux registres de confession, ils fournissaient un moyen d'exercer une sorte de surveillance sur les membres tièdes ou irréligieux du diocèse.

Les curés furent en outre chargés d'instruire sans délai l'archevêque de tout méfait public et grave, qui aurait lieu dans leurs paroisses, afin qu'il tâchât de faire disparaître le mal par son autorité. Ce règlement existait encore dans le diocèse de Tolède du temps de Gomez, et produisait de bons résultats: il avait même été imité dans d'autres évêchés, et, en particulier, par les suffragants de Tolède.

D'autres ordonnances avaient rapport aux jours de fête; et, en ce point, Ximenès se conforma surtout aux prescriptions de Sixte IV († 1484), qui appartenait comme lui à l'ordre des Franciscains. Ainsi, il régla que la

Présentation de Marie au Temple serait célébrée chaque année le 21 novembre (1), et la fête de saint Joseph, le 19 mars. Il éleva également au rang des fêtes le jour de saint François d'Assise, et renouvela la commémoration solennelle de saint Julien, évêque de Tolède, dont la fête fut fixée au 8 mars (2).

Quelques années après, pendant l'été de 1498, Ximenès tint un second synode diocésain, dans la maison de son ami, Jean Aiala, à Talavera de la Reina, près de Tolède, pendant que les Cortès étaient réunies dans cette dernière ville, pour rendre hommage à la jeune Isabelle, mariée au roi de Portugal. Au rapport de Gomez, un grand nombre de prêtres assistèrent à ce synode, et Ximenès en ouvrit presque toutes les sessions par une messe pontificale solennelle. Des hommes savants et pieux devaient y prêcher sur les objets qui allaient être traités dans le synode; et l'on remarqua surtout, entre ceux qui se distinguèrent sous ce rapport, Grégoire Castellus, juge papal, qui gagna par là la reconnaissance de toute l'assemblée et en particulier, de Ximenès. Ce second synode renouvela les décrets du premier, et en ajouta beaucoup d'autres très-utiles, à ce que Gomez assure. Mais, malheureusement, cet écrivain ne cite en particulier que l'ordonnance, qui prescrivait chaque année, la tenue d'un synode diocésain dans l'intérêt de la discipline. Néanmoins, les nombreuses affaires ecclésiastiques et politiques de Ximenès, le mirent hors d'état d'exécuter dans la suite ce dessein dont il était lui-même l'auteur; et ce ne fut qu'après le concile de Trente, que Philippe II provoqua de nouveau la tenue des synodes

(1) Gomez, l. c. p. 951, 45, a, par erreur, XI calendas octobris au lieu de decembris.

(2) Ib. p. 954-52, Gomez se trompe aussi en donnant pour date *pridie non.*, ce qui serait le 6 mars. Robles est ici plus exact, p. 443.

provinciaux et diocésains en Espagne (1). Du reste, les prescriptions des deux synodes tenus par Ximenès ont été en partie admises tacitement dans les décrets de ses successeurs au siège de Tolède, et sont ainsi restées en vigueur longtemps après la mort de ce grand homme (2).

Ximenès rendit encore, sans le secours d'un synode, plusieurs ordonnances utiles pour l'amélioration de son diocèse. Ainsi, il fit dresser un état de toutes les paroisses et de leurs revenus, des mœurs de leurs paroissiens, de la fortune des familles et des localités, des abus qui s'y étaient glissés (3), etc.; et il envoya partout des visiteurs et des commissaires chargés d'améliorer la condition des laïcs et des ecclésiastiques (4). Il donnait surtout une attention particulière à la provision des charges ecclésiastiques: il ne les accordait jamais qu'après un choix prudent, et seulement à des prêtres vraiment dignes, humbles et de bonnes mœurs, sans égard pour le rang, l'origine et la position antérieure, de manière que souvent il élevait aux postes les plus éminents ceux qui étaient le plus bas, parce qu'ils étaient les plus dignes. Et pour écarter de lui toute inspiration étrangère et toute influence, il repoussa constamment ceux qui, soit par eux-mêmes, soit par des protecteurs et des intercesseurs, intriguaient pour obtenir des places. C'était à Pâques, ordinairement, qu'il disposait des places vacantes (5).

Les efforts de Ximenès furent en réalité récompensés par plus d'un progrès dans le bien; mais pour en opérer davantage encore, et pour briser en particulier la résistance des ecclésiastiques, qui se prétendaient exempts de la juridiction épiscopale et refusaient de lui obéir, il obtint

(1) Gomez, l. c. p. 955. (2) Ib. p. 950, 47. (3) Fléchier, l. I, p. 64.

(4) Gomez, l. c. p. 942, 9. (5) Fléchier, l. VI, p. 496.

d'Alexandre VI (23 juin 1497) un bref, où, par l'autorité pontificale, ce pape lui accordait un pouvoir illimité sur tous les ecclésiastiques de son diocèse, sans exception, eussent-ils même la qualité d'officiers pontificaux ou autre semblable (1).

Ainsi muni de l'autorité du Souverain Pontife, comme il l'était déjà de celle du roi, Ximenès déclara dès lors formellement la guerre à tous les vices, et ses efforts furent couronnés de fruits si abondants, que son diocèse, pour parler comme Gomez, paraissait tout à fait régénéré (2).

Il voulut aussi, autant qu'il était en son pouvoir, soutenir la discipline ecclésiastique même hors de son diocèse, et il ne craignit pas de flétrir librement toutes les atteintes qui y étaient portées. C'est ce qu'il fit entr'autres, à propos de l'archevêché de Saint-Jacques de Compostelle, que le vieux Fonseca résigna en faveur de son fils Alphonse; de sorte que, de l'aveu de Ferdinand, mais au grand scandale des fidèles, le père fut remplacé sur ce siège métropolitain, par son propre fils, plus militaire d'ailleurs que pieux. Ximenès représenta à son maître avec la plus grande liberté, que les rois n'avaient pas non plus le droit de violer les lois de l'Eglise, et que l'héritage du Christ n'était pas destiné à servir d'apanage aux enfants naturels. Mais comme Ferdinand ne pouvait ou ne voulait pas reculer, Ximenès lui adressa ces belles paroles : « Eh bien, soit; que Fonseca obtienne le bien de l'Eglise, mais la responsabilité en reste à Votre Altesse; à Elle, le devoir d'en faire pénitence et de restituer (3). »

(1) Ce bref se trouve dans Gomez, l. c. p. 953, et Wadding, *Annales Minorum*, T. XV, p. 437.

(2) Gomez, l. c. p. 953, 55.

(3) Fléchier, l. VI, p. 495. Zurita, *Annales de Aragon*, T. VI, lib. 8, c. 5, p. 444, rapporte que cela eut lieu en 1507, et que le vieux Fonseca reçut, après sa résignation, le titre de patriarche d'Alexandrie.

En même temps que Ximenès opérait ces réformes dans son diocèse, il continuait aussi sans relâche celle des Franciscains, qu'il avait commencée lorsqu'il était devenu provincial et confesseur de la reine. Son but, comme nous l'avons dit précédemment, était de ramener les conventuels relâchés à la stricte observance, d'éloigner des couvents, soit par la bonté, soit par la force, ceux qui se refusaient à ce changement, afin de les peupler de religieux animés de meilleures dispositions. Dès le début, il y avait rencontré de grands obstacles, mais lorsque, devenu archevêque, il tâcha, avec un redoublement d'énergie, de mettre son plan à exécution, il vit redoubler aussi la vigueur de la résistance, d'autant plus que les conventuels ainsi pressés, avaient réussi à trouver de nombreux appuis dans la haute noblesse. C'est que les principales familles avaient leurs caveaux ou leurs chapelles funéraires dans les couvents des conventuels, qui, en vertu de fondations, devaient s'acquitter de beaucoup d'anniversaires et de prières pour les morts. Or, comme les observants, qu'il s'agissait d'introduire, n'osaient recevoir aucune rétribution pour les fonctions ecclésiastiques, ni percevoir les revenus de ces fondations, les familles en question craignirent de voir cesser ces messes et ces prières, d'autant plus qu'on commençait à répandre faussement le bruit, que Ximenès avait ordonné de faire un autre emploi de ces fondations.

L'autorité de la pieuse reine triompha de cette opposition des nobles; mais les plans de l'archevêque rencontrèrent un obstacle plus sérieux à la cour de Rome même. Ils y furent considérés comme une violation des contrats de l'Ordre, confirmés par les papes Paul II, Sixte IV et Innocent VIII, en vertu desquels aucune des deux catégories des Franciscains ne pouvait prendre possession des couvents et églises appartenant à l'autre, pas même

avec la permission du Saint-Siège. Alexandre VI avait, à la vérité, approuvé le changement opéré par Ximenès ; mais cette fois, il prêta aussi l'oreille aux plaintes du général des Franciscains, François Samson, qui lui-même, comme tous les généraux jusqu'à l'année 1517, appartenait aux conventuels. Il agréa même sa proposition, d'après laquelle les correcteurs royaux (c'est-à-dire, nommés par Ximenès) des couvents d'Espagne, n'osaient plus désormais entreprendre seuls les améliorations à faire ; mais seulement de concert avec plusieurs délégués du général, tirés de la classe des conventuels. Et comme ces entraves n'étaient plus respectées en Espagne, et qu'on les mettait entièrement de côté, Alexandre alla si loin, que par un bref du 9 novembre 1496, adressé à Ferdinand et à Isabelle, sans toutefois nommer Ximenès, il interdit jusqu'à nouvel ordre la continuation de la réforme des couvents en Espagne (1).

Isabelle, presque découragée, communiqua cette nouvelle à l'archevêque. Mais celui-ci ne renonça nullement à l'espoir d'exécuter ses bons desseins ; et il fit à Rome des représentations si énergiques, que le pape révoqua sa défense, et chargea de la continuation de la réforme Ximenès et deux autres évêques, ceux de Catania et de Jaen. C'est ainsi que la stricte observance fut introduite en Espagne dans la totalité des couvents de Franciscains, à peu d'exceptions près ; et Gomez est d'avis qu'on était redevable à Ximenès, de toute la piété, de la discipline, de la continence et de la sainteté qu'on trouvait de son temps chez les Franciscains d'Espagne (2).

Ce n'est pas toutefois que, même après la permission obtenue du pape, on n'eût encore à triompher de plus

(1) Voir ce bref dans Gomez, l. c. p. 952, et Wadding, l. c. p. 127.

(2) Gomez, l. c. p. 953, 28.

d'un obstacle ; et environ un millier de conventuels opposés à cette réforme, passèrent en Afrique, pour échapper par l'apostasie à l'austérité du réformateur et pouvoir se livrer sans frein à leurs honteux desirs. C'est du moins ainsi que le raconte Pierre Delphinus, et après lui Raynald, dans sa continuation des Annales de Baro-nius (1). Zurita (2), d'autre part, et l'académicien espagnol Clémencin (3), ont représenté cet événement comme un fait si assuré, qu'on ne peut guère admettre la supposition de Prescott, qui ne repose que sur une seule donnée, et d'après laquelle ces moines mécontents auraient émigré, non en Barbarie, mais en Italie et dans d'autres pays (4).

Mais entre les principaux adversaires de la réforme de cet ordre, on remarqua surtout le général des Franciscains lui-même, Aegidius Delphinus, qui, élevé à cette dignité en l'an 1500, songeait à opérer la fusion des conventuels et des observants. Peu de temps après sa promotion, dans la même année 1500, il se rendit en Espagne, pour travailler, si possible, à la chute de Ximenès (5). Aussitôt tous les ennemis de l'archevêque passèrent du côté de l'agresseur, et travaillèrent avec ardeur à fournir pour cette guerre si peu glorieuse, leur contingent de griefs, de plaintes et de calomnies. Abondamment pourvu d'armes et de munitions de cette

(1) Raynald ad anno 1497, n. 34.

(2) Zurita, Annales T. V, (ou Hist. del rey Hernando, T. I) l. III, c. 45, p. 135 b.

(3) Dans son Elogio de la reina dona Isabel, Ilustrac. 8, dans les Memorias etc. T. VI, p. 201.

(4) Prescott, II p. p. 416, note 34. Gomez et Robles ne disent rien de cette affaire.

(5) Gomez, l. c. p. 943, 37. Wadding, l. c. p. 244.

espèce, l'habile général s'efforça d'abord de faire perdre à l'archevêque la forte position qu'il occupait dans la faveur de la reine. Il demanda donc une audience à cette princesse, et aussitôt après les premiers compliments, il commença à lancer les traits empoisonnés de son zèle hypocrite. « Il s'étonnait que la reine eût voulu élever à une si éminente dignité le frère François, qui ne brillait ni de l'éclat d'une haute naissance ni de celui d'un grand savoir. Novice dans la connaissance du droit, peu versé dans les autres sciences, il était impossible que l'insignifiant official de Siguenza eût pu acquérir l'aptitude requise pour un poste d'une si grande importance. »

» La princesse avait sans doute eu égard à sa réputation de piété ; mais elle devait observer que cette apparente sainteté était purement affectée, et ne cadrait nullement avec les temps ni avec les circonstances. Il ne pouvait d'ailleurs échapper à son œil pénétrant que Ximenès lui-même était d'un caractère inconstant, et qu'il était passé d'une rigueur extrême à un luxe sybaritique. Il ne voulait pas parler de son extérieur rude et sombre, de ses mœurs dures et rustiques, non plus que du défaut de culture et de bienséance qu'on remarquait en lui ; toutes choses qui cependant prouvaient qu'il n'avait pas une véritable sainteté, attendu que celle-ci est toujours douce, débonnaire, amicale, sereine et affable. Son long refus d'accepter la dignité qui lui était offerte n'était nullement une preuve de sa vertu, mais seulement un signe de sa finesse. La reine devait en conséquence tâcher de guérir la plaie que, contre sa volonté, elle avait faite à l'Eglise de Tolède, et il ne serait sans doute pas difficile d'amener à une résignation, un homme si peu fait pour son poste. »

A ce discours, il ajouta encore d'autres paroles calomnieuses et propres à discréditer le prélat ; mais ce fut avec si peu de succès, que la reine eut peine à se retenir et à s'empêcher de lui montrer la porte. Elle ne lui répondit que ces quelques paroles, qui étaient une réprimande : « Mon père, êtes-vous bien présent à vous-même ? Savez-vous à qui vous parlez ? » « Oui, répliqua-t-il, je sais que je parle à Isabelle, qui, comme moi, n'est qu'une poignée de cendres et de poussière. »

En disant ces mots, dignes d'une meilleure cause, il sortit de l'appartement, fut encore pendant quelques années le brouillon de son ordre, jusqu'à ce qu'au chapitre, tenu à Rome en 1506, il fut déposé (1). Quant à Ximenès, il continua la réforme tant des autres ordres monastiques d'Espagne que du sien propre, comme il avait commencé à la faire de l'aveu du pape, lorsqu'il n'était encore que le confesseur de la reine (2). Ceux qui s'y soumièrent le plus volontiers, furent les Dominicains, les Carmélites et les Augustins ; et les Franciscains, ce qui s'y résignèrent le plus difficilement. Le long séjour que Ximenès dut ensuite faire à Grenade, pour la conversion des Maures, le força à interrompre les travaux entrepris pour la réforme de son diocèse et pour celle des couvents. Ensuite, les affaires de la cour, et les fêtes célébrées lors de la prestation de l'hommage à Philippe et à Jeanne, vinrent à leur tour réclamer ses soins ; mais à peine eut-il recouvré la santé à Santorcaz, vers la fin de l'année 1503 (voir ch. IX), qu'il forma le dessein de retourner à Tolède, afin de poursuivre avec énergie l'œuvre de

(1) Gomez, l. c. p. 943-944 Wadding, l. c. p. 244.

(2) Quintanilla, Archet. Lib. I, c. 44, 45, raconte des particularités relatives à ces réformes.

la réforme. Il n'était pas encore parti, que la reine l'appela sans retard à Médina del Campo, où Jeanne, sa fille, était en proie à une profonde mélancolie. Ximenès se hâta, comme nous avons vu, d'aller consoler la princesse; mais il voulut faire marcher de pair la continuation de la réforme, et il chargea son vicaire-général, le docteur Alonso Garcia de Villalpando et le chanoine Fernando de Fonseca, de visiter le chapitre de Tolède. Toutefois les chanoines virent en cela une violation du droit qu'ils réclamaient de n'avoir à répondre qu'à l'évêque lui-même, refusèrent en conséquence d'admettre les deux délégués et firent appel au pape. Sur le rapport du vicaire-général, Ximenès, cédant à une impétuosité excessive, fit conduire à la forteresse les trois chanoines qui criaient le plus haut, Sépulvéda, Barzana et Ortiz. Les autres alors s'adressèrent à la reine, et envoyèrent une députation à Médina, où la princesse résidait en ce moment avec l'archevêque. L'écolâtre de la cathédrale, François Alvar, qui était à la tête de cette députation, déclara que leur démarche n'avait pas été dictée par un esprit de désobéissance envers l'archevêque, ni par la crainte d'une réforme; qu'au contraire, ils étaient prêts à se soumettre sans contradiction aux censures de l'archevêque lui-même, quoique chacun sût que Ximenès serait, sans comparaison, plus rigoureux que ses vicaires; mais qu'il s'agissait en ce moment de la considération et de la dignité du chapitre, qui, de temps immémorial, n'avait jamais rendu compte à un juge inférieur à l'archevêque lui-même.

Ximenès vit sans doute alors qu'il avait été trop violent dans cette affaire et qu'il avait été trop loin, car il offrit sur-le-champ de terminer ce débat, en se chargeant de faire personnellement cette visite; et dans l'intérêt de

cette affaire, la reine lui permit de son côté de s'éloigner de Médina, quoiqu'elle commençât elle-même à se trouver mal. A son départ, elle lui dit gracieusement qu'aussitôt que sa santé le permettrait, elle se rendrait elle-même à Tolède, pour l'avoir de nouveau dans son voisinage (1).

Mais la mort de cette princesse qui survint bientôt, l'empêcha de tenir parole. Quant à Ximenès, il s'acquitta de la visite du chapitre, à la satisfaction de tous (2). Les détails de cette affaire, et les dispositions salutaires qui y furent prises, ne sont malheureusement pas parvenus jusqu'à nous: mais nous savons pourtant qu'il fut plus tard dans des relations très-amicales avec son chapitre, qu'il le consultait dans toutes les affaires importantes, et qu'à l'occasion, il priait ses chanoines de se souvenir de lui à l'autel et dans leurs prières (3).

En revanche, les anciens biographes nous parlent d'autres institutions de bienfaisance, que fit Ximenès à cette époque pour l'amélioration de son diocèse. Il avait appris que la pauvreté était pour un certain nombre de jeunes filles, une occasion de déshonneur et d'immoralité; et d'autre part, lorsqu'il était encore provincial, il avait remarqué en faisant ses visites, que d'autres, poussées par le besoin, prenaient le voile sans avoir la vocation religieuse, et se trouvaient ensuite très-malheureuses. Voulant remédier à ce double mal, il fonda à Alcalá un couvent de filles du titre de Saint-Jean, et y adjoignit pour les filles pauvres, une maison consacrée à sainte Isabelle, dans laquelle elles devaient, sous la surveillance d'une mère spirituelle et du gardien des Franciscains de cette ville,

(1) Gomez, l. c. p. 976-977. Quintanilla, l. c. lib. III, c. II, p. 143.

(2) Gomez, p. 978, 7.

(3) Fléchier, l. VI, p. 487.

vivre d'après des règles déterminées, jusqu'à ce qu'elles pussent se marier, ou, si elles le voulaient, entrer à un âge plus mûr dans un couvent. Dans le premier cas, elles devaient recevoir une dot des revenus de la maison, lesquels étaient assez considérables; et dans l'autre, être admises gratuitement dans le couvent de Saint-Jean.

Ximenès vécut encore assez pour voir les heureux fruits de cette fondation; et il en eut une si grande joie, que, tant de son vivant que par son testament, il fit encore à cette institution des donations considérables, lesquelles furent plus tard encore beaucoup augmentées, par François Ruyz et par Philippe II. Cet établissement prit de la sorte une telle extension, que même beaucoup de filles moyennées, et en particulier les filles des employés royaux, allaient y faire leur éducation (1).

Ximenès ne mettait pas moins de zèle à soutenir les institutions bienfaisantes que d'autres avaient fondées. Comme les pauvres étaient encore fort peu aidés à Tolède, deux hommes de la classe moyenne, Jérôme Madrit (2) et Pierre Zalaméa, résolurent d'abord de fonder un hôpital pour des malades nécessiteux et abandonnés; et ils en eurent bientôt recueilli un nombre considérable dans une maison, qu'ils pourvurent des secours de la médecine et des autres choses nécessaires.

A peine cette pieuse entreprise eut-elle attiré l'attention de ce moyen âge si bienfaisant *pour l'amour de Dieu*, qu'un grand nombre de personnes se hâtèrent de la secourir. Aussi, grâce à leurs propres ressources et au concours des autres, ces hommes de bien se trouvèrent en

(1) Gomez, l. c. p. 979.

(2) Dans Pierre Martyr, Ep. 343 et 357, il est parlé d'un Jérôme Madrit, qui était économe et chanoine de la cathédrale de Grenade.

état, non-seulement de soigner leurs propres malades, mais encore d'étendre leur sollicitude sur les veuves et les orphelins abandonnés, et sur beaucoup d'autres œuvres de charité.

Mais le principal protecteur de cette nouvelle institution fut Ximenès. Il manda aussitôt Jérôme Madrit, l'exhorta à persévérer, lui offrit les secours les plus abondants, et lui déclara qu'il était disposé à favoriser cette œuvre de ses conseils, de son argent et de son crédit. Pour commencer, il remit à Jérôme une somme considérable, et l'encouragea tellement que celui-ci fonda alors formellement, à l'honneur de l'Immaculée Conception, une société religieuse destinée à soigner les pauvres, les malades, et surtout les pauvres honteux.

D'après une disposition particulière, chaque année, du 1^{er} novembre au 31 mars, deux membres de la Société devaient, pendant toute la nuit, parcourir avec des lanternes les rues de la ville, et conduire dans le nouvel hôpital les pauvres exposés sans abri aux rigueurs de l'hiver. Témoin de ces progrès, Ximenès, pendant la famine de l'année 1505, donna à cet établissement plus de 4000 boisseaux de bon froment, et lui fit dès lors de riches aumônes en argent et en fruits. Après sa mort, le pape Adrien VI, en signe de bon souvenir des jours qu'il avait vécu avec Ximenès en Espagne, confirma cette institution dans les formes voulues, et Gomez ne se lasse pas de décrire les bénédictions dont elle fut la source, ainsi que la reconnaissance qu'elle inspirait et qui se manifestait chaque année, au jour de la mort de Ximenès, par un anniversaire solennel et par une distribution d'aumônes extraordinaires (1).

(1) Gomez, l. c. p. 970, 971.

Ximenès fit encore une foule d'autres actes de bienfaisance ; il visitait lui-même les hôpitaux , dotait des filles pauvres , nourrissait tous les jours trente pauvres , rachetait des prisonniers ; enfin, il fonda quatre hôpitaux , huit couvents et douze églises (1).

Mais pendant qu'il était ainsi occupé des soins qu'il consacrait à son diocèse , qu'il secourait les pauvres , et tâchait d'allumer dans son clergé l'amour d'une vie sainte, la mort vint frapper la grande reine Isabelle, et arracher de nouveau le fidèle grand-chancelier à ses occupations épiscopales.

(1) Fléchier, l. VI, p. 499, 504.

CHAPITRE XV.

Participation de Ximenès aux affaires du royaume sous Philippe-le-beau.

A défaut d'héritier mâle , la Castille , à la mort d'Isabelle , devait échoir à Jeanne , alors sa fille aînée , et qui était mariée à Philippe-le-beau. Ferdinand devait , en conséquence , cesser de prendre aucune part aux affaires de Castille , et se renfermer dans le gouvernement de l'Aragon , son royaume héréditaire. Mais ces relations , si simples en elles-mêmes , furent compliquées par la folie de Jeanne et la légèreté de Philippe. Ce dernier avait montré si peu de cœur pour l'Espagne , et avait paru si empressé de fuir de ce pays , qu'il y avait à douter si jamais il la choisirait pour sa résidence habituelle , et s'il n'aimerait pas beaucoup mieux de séjourner dans les Pays-Bas , où régnait plus de gaité.

Quant à Jeanne, il n'y avait pas à se faire illusion. Son amour et sa jalousie l'y retiendraient alors également , et la Castille serait ainsi privée de sa souveraine. Il était d'ailleurs à craindre , comme cela arriva réellement plus tard , que l'état mental de cette princesse ne vint à s'empirer encore , et qu'elle ne devint ainsi tout à fait incapable de gouverner.

Voulant dans ces deux cas , soit de l'absence personnelle , soit de la folie de sa fille , pourvoir au bien de la Castille , Isabelle , sentant sa mort approcher , songea à remettre aux mains de son prudent époux , la régence de son royaume héréditaire. A cette fin , elle avait déjà , au commencement de l'année 1503 , fait décider par les Cortès de Castille , que si elle venait à mourir dans l'absence de sa fille ou du prince Philippe , Ferdinand prendrait dans l'intervalle la direction des affaires du royaume (1). Mais elle se prononça plus absolument à ce sujet dans son mémorable testament , qu'elle fit écrire un mois et demi avant sa mort , le 12 octobre 1504 (2). Elle y déclarait que , dans le cas où Jeanne , pour motif d'absence ou de maladie , ne pourrait prendre en mains le gouvernement du royaume , elle nommait , après mûre réflexion et d'après le conseil de beaucoup de prélats et de gentilshommes , son époux , le roi Ferdinand , régent unique de Castille , jusqu'à ce que Charles , leur petit-fils , eût atteint sa vingtième année. Elle pourvoyait en même temps son époux de riches revenus , lui léguait viagèrement la moitié des produits de l'Amérique récemment découverte , et lui laissait la grand'maîtrise des trois Ordres espagnols réunis depuis peu à la couronne , en vertu d'un Indult papal (3).

Quant à Philippe , Isabelle n'en disait pas un mot dans son testament , et elle le privait de la régence , parce que jamais il n'avait écouté ses conseils , qu'il avait maltraité

(1) Ferreras.

(2) C'est tout à fait sans raison que Robertson , dans son Histoire de Charles-Quint , révoque en doute l'authenticité de ce testament. Cfr , Prescott , II p. p. 393.

(3) Mariana , lib. XXVIII , c. 41 , p. 302.

sa femme , et préféré constamment les intérêts français à ceux de l'Espagne (1).

Isabelle nomma exécuteurs de son testament le roi Ferdinand , l'archevêque Ximenès , Déza , évêque de Palencia . les deux surintendants des finances , Antoine Fonseca et Jean Vélasquez , et son propre secrétaire Jean Lopez Lezarraga , avec la clause expresse , que les deux premiers étaient autorisés à agir avec un pouvoir souverain , pourvu qu'ils eussent l'assentiment d'un seul des quatre autres (2).

Mais plusieurs grands de Castille furent très-mécontents des dispositions de la reine , et ne voulurent pas entendre parler de la régence de Ferdinand , soit que l'ancienne jalousie entre Castillans et Aragonnais les aveuglât , ou qu'ils eussent plus d'espoir de voir grandir leur influence sous le faible Philippe , que sous le vigoureux Ferdinand. Aussi à peine eurent-ils connaissance de ce testament , qu'ils se montrèrent animés des sentiments les plus passionnés , et se hâtèrent d'envoyer des messagers en Flandre , pour inviter Philippe à passer sans retard en Espagne (3).

Instruit de ces menées , Ferdinand , pour donner tous les apaisements que la justice réclamait , déposa solennellement le titre de roi de Castille , le jour même de la mort de son épouse , et fit proclamer cet événement à Médina del Campo , en ajoutant que Jeanne , sa fille , alors absente , et Philippe , son époux , étaient devenus rois , et que lui , conformément aux volontés de la reine défunte , était seulement administrateur du royaume (4). Il n'en remit pas moins , d'après un ancien usage , la bannière de

(1) Martyr , Ep. 277. (2) Mariana , l. c. Ferreras , Prescott , II p. p. 364

(3) Martyr , Ep. 277. (4) Ib. , 279.

Castille au duc d'Albe , et manda sur-le-champ le primat grand-chancelier à Toro , sur les frontières du Portugal , où il se rendit lui-même , pour délibérer avec lui sur les affaires du royaume et sur l'exécution du testament.

Ainsi , tandis que le convoi funèbre d'Isabelle , escorté par le fidèle Pierre Martyr et une foule de chevaliers et d'ecclésiastiques , traversait , par un temps affreux , presque toute l'Espagne du nord au sud , jusqu'à Grenade (1), Ferdinand et Ximenès se réunissaient à Toro , où l'habile monarque se répandit en politesses pour conserver l'amitié de l'influent prélat. Voyant qu'il avait alors plus besoin de Ximenès que Ximenès de lui , il alla à sa rencontre. lorsqu'il apprit son arrivée , l'accueillit de la manière la plus amicale , et lui offrit un siège , tout en continuant lui-même à rester debout.

Presque chaque jour , des délibérations avaient lieu entre les exécuteurs testamentaires réunis (2) ; et bientôt (janvier 1505) on convoqua à Toro les Cortès , qui approuvèrent les dispositions du testament d'Isabelle. rendirent hommage à la reine Jeanne et à son époux , et reconnurent Ferdinand pour administrateur du royaume (3). Sur ces entrefaites , de mauvaises nouvelles de la santé de Jeanne étant arrivées , les Cortès déclarèrent que le cas d'empêchement prévu par Isabelle était arrivé. et prièrent expressément le roi Ferdinand de répondre au désir de son épouse défunte , et de ne pas abandonner le royaume dans la nécessité où il se trouvait. La cour de Philippe reçut en même temps la nouvelle de tous ces événements (4).

(1) Martyr, Ep. 280. (2) Gomez, l. c. p. 968, 56 et 980.

(3) Mariana, lib. XVIII, c. 42, p. 302.

(4) Zurita, Anales de Aragon, T. VI, lib. VI, c. 4.

Tout cela s'était passé d'une manière parfaitement régulière , et l'on croyait avoir pourvu à l'avenir de la Castille en restant sur le terrain du droit ; mais plusieurs nobles ne voulurent pas plus se conformer au décret des Cortès qu'au testament de la reine , et répandirent sur le compte de Ferdinand des bruits désavantageux , comme si , par un mariage avec la Beltranée , il voulait attirer à lui la Castille , ou réclamer au moins la moitié du royaume de Grenade. En conséquence , plusieurs se déclarèrent ouvertement pour Philippe , nommément le marquis de Villena , le duc de Najara , et don Juan Manuel , ambassadeur de Ferdinand et d'Isabelle en Allemagne.

Ce don Manuel , à la nouvelle de la mort d'Isabelle , se rendit incontinent en Flandre sans la permission de son prince , gagna par la force de son esprit une grande influence sur Philippe , accrut l'éloignement de ce prince pour Ferdinand , résista ouvertement à l'ordre que ce dernier lui donna de retourner à son poste , et , de la Flandre , forma et entretint l'alliance de Philippe avec les Grands mécontents de la Castille (1). Ses insinuations furent d'autant plus efficaces sur l'esprit de Philippe , qu'elles étaient appuyées par les confidents flamands de ce prince , lesquels comptaient sur l'éloignement de Ferdinand , afin de pouvoir avec plus de facilité s'enrichir de l'or et des terres de la Castille.

Quant à Philippe , qui redoutait dans la gravité sévère de son beau-père un gouverneur importun , il entra avec joie dans le plan qui lui était proposé , de chasser Ferdinand de la Castille , en dépit du testament d'Isabelle (2).

Dans de pareilles conjonctures , Ferdinand était , on le comprend , fort abattu. Depuis trente ans , il avait aimé la

(1) Martyr, Ep. 282. Ferreras, XII p. t. 8. (2) Martyr, Ep. 282.

Castille comme sa propre patrie ; il avait fait beaucoup pour elle, de concert avec sa sage épouse, et lui avait conquis un nouveau royaume, celui de Grenade. Tout ce qu'ils avaient fait était menacé de ruine, et l'on allait peut-être voir renaître l'ancienne anarchie, si Philippe, avec sa légèreté, réussissait à chasser de la Castille son sage beau-père (1). Ferdinand croyait même avoir à craindre pour le royaume de Naples, nouvellement conquis, et appartenant à la couronne d'Aragon ; et il fut longtemps sans pouvoir se défaire du soupçon accablant, que le gouverneur de ce pays, le grand Capitaine, pourrait bien, en qualité de castillan, s'unir à Philippe et lui livrer Naples.

Mais Ximenès promit au roi son concours plein et entier, et lui conseilla de députer vers Philippe en Flandre quelques hommes d'une fidélité éprouvée, pour lui dévoiler les plans intéressés des Grands d'Espagne, former avec lui un traité d'amitié, et prier le jeune prince de passer lui-même en Espagne. Lopez Conchillos et Michel Ferrera furent chargés de cette mission (2).

Pendant son séjour à Toro, Ximenès voulut visiter à Zamora, ville du voisinage, le corps de saint Ildephouse, évêque de Tolède († 667) ; mais les habitants, craignant qu'il ne demandât une partie du saint corps, lui en refusèrent l'accès. L'archevêque en fut douloureusement affecté ; mais il se remit à ses occupations, et il retourna selon les uns à Alcalá, pour continuer la réforme de son diocèse qu'il avait interrompue ; ou, selon d'autres, il se rendit à Ségovie avec le roi, qu'il ne quitta que lorsque les difficultés où il se trouvait furent aplanies (3).

(1) C'était ainsi qu'en jugeait déjà Pierre Martyr, Ep. 283.

(2) Martyr, Ep. 282. Gomez, l. c. p. 984, 49. Mariana, lib. XXVIII, c. 43, p. 306.

(3) Gomez, l. c. p. 982.

Vers ce temps-là, Philibert de Vera, de Bourgogne, et Andrea del Burgo, de Crémone, vinrent de la part de Philippe et de l'empereur Maximilien, réitérer verbalement à Ferdinand, le désir que déjà Philippe avait exprimé par écrit à son beau-père, de le voir quitter la Castille et se retirer aussitôt dans son royaume héréditaire d'Aragon. La malheureuse Jeanne, dans ses moments lucides, voyait avec douleur l'aveuglement de son époux, la manière dont son père était traité par lui, et les dangers qui menaçaient son royaume de Castille. Par le conseil de Conchillos, dont nous avons parlé ci-dessus, et qui était devenu son secrétaire, elle pria son père, dans une lettre touchante, « si la prière d'une fille chérie avait encore quelque pouvoir sur lui, de ne point abandonner les royaumes que, de concert avec Isabelle, il avait tirés d'une situation si déplorable, pour les rendre grands et puissants ; qu'en qualité d'héritière du royaume, elle lui donnait plein pouvoir pour l'administrer, et que si elle retournait en Castille, elle gouvernerait entièrement d'après ses conseils. » Conchillos remit cette lettre à Ferrera, son collègue, pour la porter en Espagne ; mais Ximenès et tous les autres s'étaient trompés sur le compte de cet homme, qui eut l'âme assez basse pour livrer traitreusement à Philippe cette lettre confidentielle. Celui-ci, saisi d'une fureur ressemblant à la rage, chassa aussitôt les dames et les seigneurs espagnols de la cour de son épouse, dont il soumit la correspondance avec l'Espagne à sa propre censure, et fit jeter l'infortuné Conchillos, comme coupable de haute trahison, dans un affreux cachot, où ce jeune homme, plein de vigueur et de santé, mais probablement empoisonné, ne tarda pas à perdre les cheveux, et plus tard même, la raison (1).

(1) Gomez, l. c. p. 983. Martyr, Ep. 286.

Philippe ne s'en tint pas là : il équipa une flotte puissante pour chasser de force son beau-père de la Castille, et s'entendit même, à ce que l'on dit, avec la France, pour que Louis XII enlevât à Ferdinand le royaume de Naples, dans le moment où lui-même aborderait en Espagne, les armes à la main (1).

Inquiet au plus haut point de tous ces événements, de l'inimitié croissante de Philippe pour lui, et de son alliance menaçante avec la France, Ferdinand manda Ximenès près de lui à Ségovie (2), pour opposer son crédit à celui des Grands mécontents et pour négocier avec les députés flamands. Aussitôt qu'il fut arrivé dans cette ville, Ximenès, avant même de se présenter au roi, fit prier les deux ambassadeurs de se rendre chez lui sans retard ; et telle était la profonde estime dont ils étaient pénétrés pour le primat grand-chancelier, que, malgré les conseils contraires des Grands d'Espagne, ces deux envoyés se levèrent aussitôt de table et se rendirent près de lui au palais. Là, l'archevêque leur représenta combien il déplorait la défiance de Philippe à l'égard de son beau-père, et qu'il aimât mieux se livrer à des vautours avides et à des loups affamés. Il leur montra ensuite que la punition de Conchillos était beaucoup trop rigoureuse pour sa faute, et les pria en conséquence de dépêcher au plus tôt un courrier, pour prier Philippe de l'élargir. Puis il ajouta en général, qu'il était temps que ce prince y allât avec plus de douceur à l'égard de son beau-père, sans quoi celui-ci pourrait aussi facilement s'irriter et lui fermer par la force l'entrée de la Castille (3). Effrayés de ce langage, et

(1) Martyr. Ep. 285, 289, 290, 294.

(2) Tel est le récit de Gomez (p. 983), d'après lequel Ximenès aurait été auparavant dans son diocèse.

(3) On a blâmé Robertson d'avoir attribué à Ferdinand le dessein de s'opposer par la force à la descente de Philippe en Castille. Ximenès voulut du moins

redoutant la fermeté non moins que l'influence du primat, les envoyés, avant même de se remettre à table, dépêchèrent des courriers à leur maître, pour l'instruire de la négociation qui venait d'être entamée, et le prier de montrer plus de condescendance, attendu que c'était l'unique moyen de prévenir de grands maux (1). Cette entrevue eut pour résultat l'élargissement de Conchillos, et l'ouverture de nouvelles négociations entre Philippe et son beau-père.

Toutefois, une autre circonstance encore avait influé sur cette condescendance de Philippe. Pendant que, allié de la France, il faisait les préparatifs d'une expédition contre Ferdinand, ce prudent monarque avait réussi à dissoudre cette alliance menaçante, et même à s'allier avec Louis XII, son ennemi héréditaire, contre Philippe, son gendre. Par haine pour ce dernier, il en était venu jusqu'à épouser Germaine (2), nièce du roi de France, afin de laisser l'Aragon à un héritier futur, et d'en priver ainsi l'ingrat Philippe. C'est ainsi que l'inimitié du gendre et du beau-père menaçait de détruire le bien que le mariage de Ferdinand et d'Isabelle avait préparé à l'Espagne, et la haine du vieux aragonnais en était venue au point de sacrifier même de précieux avantages, pour séparer la France de Philippe et la gagner pour lui-même. En effet, tandis que Louis renonçait en faveur de Germaine à ses droits sur Naples, Ferdinand, entr'autres conditions onéreuses, devait, pour le cas où Germaine mourrait sans enfants, promettre à la France la moitié du royaume de

le faire craindre aux envoyés : quant à Ferdinand, Martyr qui était dans son entourage, dit qu'il n'eut aucunement envie de tirer le glaive Ep. 294.

(1) Gomez, l. c. p. 983 et 984.

(2) Fille de Jean de Foix, vicomte de Narbonne, et d'une sœur de Louis XII. Elle était aussi petite-fille de Léonore, la coupable sœur de Ferdinand ; elle n'avait que 48 ans et Ferdinand 53.

Naples; et par contre, les fiançailles de Charles, son petit-fils, avec Claude de France, qui d'ailleurs déplaisaient au peuple français, furent dissoutes. Ce traité fut signé par les deux parties en octobre 1505, et Martyr l'appelle avec raison ignominieux; mais lorsqu'il ajoute que Ferdinand *dut* bien le faire, on comprend pourquoi Ximenès y donna son assentiment (1). Louis XII prit dès lors si décidément parti pour Ferdinand, que le passage par la France fut refusé à Philippe, tant qu'il ne se serait pas réconcilié avec son beau-père par un traité de paix (2).

On ne lit pas sans intérêt la lettre où Ferdinand instruit Philippe de ces événements: « Vous n'avez, mon fils, lui dit-il, aucun sujet de m'en vouloir parce que j'ai fait la paix avec votre ami de France, puisque, aussi longtemps que ce prince a été mon ennemi déclaré, et le vôtre en secret, vous avez recherché avec tant d'ardeur son secours contre moi, ou plutôt contre vous-même. Je ne vous ai fait aucun tort; mais vous, par votre alliance avec la France, vous avez cherché à vous préparer, ainsi qu'à moi, une grande honte et un grand dommage, et vous m'avez forcé de contracter un second mariage... Rentrez maintenant en vous-même; et si vous venez en fils, et non en ennemi, vous serez, malgré tout ce qui s'est passé, embrassé comme un fils. Grande est la puissance du cœur d'un père. Je connais mieux que personne la noblesse et le peuple; si vous suivez mes conseils, votre arrivée en Espagne sera heureuse; mais si vous continuez à vous fier à ceux qui, ne considérant que leurs intérêts, vous entraînent à votre ruine, vous vous précipiterez dans des malheurs certains (3).

(1) Gomez, l. c. p. 984, 16, dit qu'il fut conclu, non abnueute Ximenio.

(2) Prescott, ib 404.

(3) Martyr, Ep. 293.

Cette tournure inattendue des affaires força Philippe à rétablir de bons rapports entre lui et Ferdinand, qui, sur ces entrefaites, après la conclusion du traité avec la France, s'était rendu de Ségovie à Salamanque avec Ximenès. C'est là que notre archevêque apprit la mort de son gouverneur de Cazorla, Pedro Hurtado Mendoza, frère du grand cardinal. A cette nouvelle, il envoya sur-le-champ des mandataires chargés de recevoir les serments des employés inférieurs, et de soigner de la rentrée exacte des revenus. Quant à la nomination d'un nouveau gouverneur, il la remit à un autre temps (1).

Pendant le séjour qu'ils firent à Salamanque, la question de la régence fut vidée par la convention du 24 novembre 1505, qui fut publiée le jour des rois de l'année suivante. Il y était réglé que désormais, tous les édits royaux porteraient en tête les noms de Ferdinand, de Philippe et de Jeanne, et qu'ils gouverneraient de concert (2). Toutefois, les amis de Philippe parmi les Grands d'Espagne, ne regardèrent cette convention que comme un mal devenu nécessaire par l'union de Ferdinand avec la France, et qui devait cesser aussitôt que Philippe viendrait lui-même en Espagne. Alors Ferdinand ne devrait plus occuper ni la première ni aucune autre place dans le gouvernement de la Castille, mais être refoulé sans ménagement dans son royaume d'Aragon (3).

Ils prophétisèrent vrai, parce qu'ils aidèrent eux-mêmes à l'accomplissement de ce qu'ils avaient prédit; mais pour le moment, Ferdinand fut satisfait de la convention de Salamanque, et il retourna sans délai à Ségovie, pour jouir du plaisir de la chasse, qu'il aimait passionnément.

(1) Gomez, l. c. p. 984.

(2) Martyr, Ep. 294, Prescott, H p., p. 404.

(3) Gomez, l. c. p. 985.

A la nouvelle que Jeanne et Philippe avaient pris la mer en janvier 1506, il fit faire dans toute la Castille des prières publiques pour leur heureuse arrivée, et se rendit plus au nord, à Valladolid, afin de pouvoir se rapprocher promptement des côtes, aussitôt qu'ils auraient abordé. On voit dans P. Martyr (1), avec quel vif intérêt Ferdinand reçut, quelque temps après, la nouvelle que la flotte flamande, à la suite d'une traversée très-orageuse, avait enfin abordé, en partie détruite, sur les côtes d'Angleterre, ayant tristement lutté contre les flots et le feu.

Après un assez long séjour en Angleterre, où Jeanne rendit visite à Catherine, sa sœur, Philippe entra enfin le 28 avril 1506 dans le port de la Corogne, en Galice. Ferdinand se hâta d'aller au devant de lui, et le fit prévenir de ses intentions pacifiques, en lui donnant l'assurance qu'il ne voulait rester qu'une couple d'années au gouvernement de la Castille pour lui donner les indications nécessaires, et qu'ensuite il se retirerait entièrement dans ses états héréditaires (2). Ximenès, sur l'ordre du roi, le suivit immédiatement; et pendant ce voyage, il obtint, à ce que l'on crut, par ses prières, une pluie abondante et bienfaisante aux habitants de Villumbrale (3). Bientôt après, il rejoignit à Molina le roi Ferdinand, qui avait prié Jeanne et Philippe de se rendre à Compostelle; il voulait attendre leur arrivée dans cette petite ville qui en est voisine, pendant que le vice-roi de Galice et un autre Grand iraient féliciter ses illustres hôtes (4).

(1) Martyr, Ep. 206-298. Gomez, l. c. p. 985.

(2) Martyr, Ep. 294, 304, 304. Gomez, l. c. p. 985, 35.

(3) Gomez, l. c. p. 985, 36; 986, 45.

(4) Ibid. 986, 16, 32, etc. Ferreras.

Mais, dans l'intervalle, l'amitié à peine rétablie entre les deux princes parents fut de nouveau rompue. Philippe fut assez imprudent et assez orgueilleux tout à la fois, pour déclarer publiquement qu'il avait l'intention d'annuler la convention de Salamanque, de ne recevoir de Ferdinand aucun conseil, et de ne pas même permettre que son épouse rejoignît son père (1). Il était irrité du mariage de Ferdinand avec Germaine, qui menaçait de le priver un jour de la possession de l'Aragon, de Naples et de la Sicile; et la noblesse castillane n'avait pas été moins indignée de ce mariage, outrageant pour la mémoire de la grande Isabelle et pour l'honneur national, et contraire d'ailleurs aux intérêts de la Castille (2). Aussi les Grands quittèrent-ils alors en foule le parti de Ferdinand, pour se ranger du côté de Philippe. Quant à ce dernier, il évitait visiblement de se rencontrer avec son beau-père, et il se hâta de quitter Compostelle, comme un fugitif, pour ne pas voir arriver Ferdinand, là même où ils s'étaient donné rendez-vous (3). Ximenès seul, avec le grand-amiral, le grand-connétable de Castille, le duc d'Albe et son frère, ainsi que le marquis de Dénia et quelques autres, restèrent fidèles à Ferdinand.

On ne sait s'il y avait plus de petitesse que de méchanceté chez Philippe à se cacher ainsi, comme un voleur, dans les montagnes du nord de l'Espagne, dans la crainte de rencontrer son beau-père (4). Le *odiunt quem laeserint* (on hait ceux qu'on a offensés) influait sans doute sur sa conduite, en même temps que l'embarras naturel de paraître sous les yeux de celui qu'il venait de

(1) Martyr, Ep. 305. (2) Ibid. 300.

(3) Gomez, l. c. p. 986. Martyr, Ep. 308, 30. Prescott, II p. p. 404.

(4) Martyr, Ep. 308.

contrister par le rejet de la convention de Salamanque, et en le privant de toute relation avec sa fille.

Voulant agir par douceur, Ferdinand avait déjà, vers le milieu de mai 1506, envoyé Pierre Martyr vers Philippe, dans l'espoir qu'il serait disposé à écouter le savant illustre, qu'il avait si particulièrement distingué lors de son premier séjour en Espagne (1). Mais cette tentative n'ayant eu aucun succès, Ferdinand épancha de nouveau sa douleur dans la sein de Ximenès, quoiqu'il fût assez fort pour la cacher aux yeux du monde. Il regretta alors d'être resté si longtemps à Molina et d'avoir laissé échapper son gendre; il reprocha même à Ximenès de ne pas l'avoir engagé à se hâter; mais il accueillit cependant la réponse du prélat, lorsque celui-ci lui représenta que, malheureusement, on avait toujours rejeté ses propositions; qu'il avait conseillé non-seulement de se hâter, mais de recourir aux armes pour tenir en respect les Grands révoltés et mettre un frein à la malveillance de son gendre. Il l'engagea toutefois à ne pas encore perdre courage et l'assura de son appui (2). Après cet entretien, Ximenès, malgré son âge avancé, entreprit la besogne difficile de réconcilier Ferdinand et Philippe. Il se mit en route pour rejoindre au plus tôt ce dernier, le poursuivit par les routes des montagnes voisines, et ne se donna aucun repos qu'il ne l'eût atteint. Il le rencontra à Orense, en Galice (3). A peine y fut-il arrivé, qu'il envoya vers le prince son compagnon Fr. Ruyz, pour lui annoncer qu'il venait lui rendre hommage, et pour demander une

(1) Martyr, 305. 306.

(2) Gomez, l. c. p. 986, 40. Fléchier, liv II, p. 154.

(3) Gomez, p. 986. 54, prétend que Ximenès fit ce voyage au commencement de mai 1506; mais celui de Pierre Martyr tombe déjà dans la seconde moitié de mai, comme on le voit par ses lettres 305 et 306. Gomez a sans doute voulu écrire *juin* au lieu de *mai*.

audience. Philippe accueillit cette nouvelle avec faveur, témoigna la joie que lui causait l'arrivée de l'éminent prélat, et désigna le jour suivant pour celui de l'audience demandée. Dans cette entrevue même, il fit à Ximenès un honneur tout particulier, ayant déjà appris auparavant à estimer en lui, à côté de sa haute dignité ecclésiastique, beaucoup d'influence politique et un grand caractère. Le premier entretien dura plus de deux heures entre quatre yeux, et fut suivi de plusieurs autres. Il négocia aussi avec les conseillers de Philippe; et ce qu'il y avait de meilleur dans la noblesse de Castille était heureux de la présence de Ximenès, voyant en lui le seul conciliateur possible entre les deux princes rivaux (1).

Les représentations que Ximenès fit à Philippe nous sont connues par une lettre qu'il fit écrire d'Orense à Ferdinand. Il y dit qu'il a démontré au jeune prince, que les Grands d'Espagne ne cherchent que leur propre avantage, dût la ruine du royaume en être la suite; et qu'ils haïssent le roi Ferdinand, parce que celui-ci voit à fond leur égoïsme, et qu'il menace de se mettre à la traverse de leur avidité. Qu'en réalité, Ferdinand a déjà très-bien mérité de Philippe, et que celui-ci ne peut rien faire de mieux que de s'abandonner à la direction de son fidèle beau-père, qui, par sa longue expérience, et par la connaissance exacte qu'il a de la noblesse et du peuple castillans, sait procurer le bien de l'État; que le repousser pour donner sa confiance à don Manuel, était la même chose que se faire couper une bonne jambe, pour s'en faire mettre une de bois ou même un simple roseau. Qu'en général les belles-mères étaient rarement amies de leurs belles-filles, mais qu'il en était tout autrement des beaux-

(1) Gomez, l. c. 986, 48. 987, 36. Fléchier, l. II, p. 154, etc.

pères à l'égard de leurs gendres , et surtout dans le cas actuel , où le beau-père , n'ayant pas d'héritier mâle , était sincèrement occupé des intérêts de sa fille et de ses descendants (1). »

Mais toutes ces représentations furent inutiles, et Ximenès ne put pas même obtenir que Ferdinand gardât au moins l'administration temporaire du royaume de Grenade, qu'il avait conquis et qui n'était pas encore tranquille. Bien plus, Philippe persista invariablement à vouloir que ce prince sortît de la Castille ; et il n'entendit à rien , qu'à accorder à Ferdinand les avantages pécuniaires que le testament d'Isabelle promettait à son époux (2).

Ximenès comprit alors que toute négociation ultérieure serait parfaitement inutile, et il accepta ces dernières concessions ; mais il songea à procurer une entrevue entre les deux princes , et il résolut de ne pas quitter la cour de Philippe, avant qu'ils se fussent vus et entretenus personnellement. Ferdinand , de son côté , ne tarda pas à remercier Ximenès, en termes pleins de chaleur, pour les efforts qu'il avait faits et pour toute sa conduite , et se déclara prêt à quitter le royaume dont son gendre aveuglé lui refusait la direction (3).

C'est ainsi que ces deux princes , grâce à la condescendance du plus âgé, s'accommodèrent pacifiquement (4) ; et dès lors, Ximenès, comme son devoir l'exigeait, resta, en sa qualité de grand chancelier de Castille, aux côtés de Philippe.

(1) Gomez. l. c. p. 987, 40-988, 5. (2) Ib. p. 988, 5-24.

(3) Ibid. 988, 24-37.

(4) Ferdinand céda par amour pour sa fille, comme le dit Pierre Martyr. Ep. 309 : ab armis temperatum est à Fernando, quia paternus amor tui op probria ferre coegit.

Ce fut alors qu'il disposa de la place vacante de gouverneur de Cazorla , en faveur de son cousin , le comte Garcias de Villaroel , et il choisit à cet effet un mode de nomination propre à faire connaître tout à la fois les prétentions de la couronne au droit de confirmation , et la volonté du prélat d'être libre dans son choix. En effet , un jour que Philippe était présent , Ximenès dit à Garcias : « Baisez la main du roi , notre maître, parce qu'il vous a fait gouverneur de Cazorla (1). » Le roi , ainsi pris au dépourvu, refusa d'autant moins son approbation, que cette nomination avait ainsi l'air d'avoir été faite par lui ; et ceux-là avaient deviné juste, qui , dès le commencement, s'étaient doutés que Ximenès voulait différer jusqu'à l'arrivée de Philippe, de pourvoir à cette place importante.

Ce prince se dirigea alors vers Burgos pour assister aux Cortès, et bientôt Ximenès arriva avec lui à Puebla de Sénabria. Ce fut là qu'il parvint enfin à le déterminer à voir son beau-père. Pour les préliminaires de cette entrevue, Philippe choisit don Manuel, qui, ayant la conscience des fautes dont il s'était rendu coupable envers Ferdinand, n'osa se risquer de paraître devant lui, que lorsque le duc d'Albe et don Antonio Fonseca eurent été donnés pour otages ; Ximenès se chargea de leur donner l'hospitalité. Tous les préparatifs étant terminés, l'entrevue solennelle eut enfin lieu dans une plaine près de Sénabria, sur la frontière de la Galice et du royaume de Léon, le 23 juin 1506. Accompagné d'une foule de gentilshommes belges et espagnols, et d'une armée considérable équipée comme pour le combat, Philippe parut au lieu du rendez-vous avec une pompe royale, ayant à sa gauche don Manuel, et à sa droite Ximenès. De l'autre côté, Ferdinand s'avança habillé simplement et sans armes, et suivi d'une escorte de deux cents

(1) Gomez, l. c. p. 988.

hommes au plus, montés comme lui sur des mules et sans attirail guerrier. Ses adversaires mêmes durent en cette occasion admirer sa prudence et son tact, en le voyant venir vraiment comme un père au-devant de ses enfants, tandis que Philippe marchait vers son beau-père comme vers un ennemi. Le faste de l'un ne contrastait pas d'une manière moins frappante avec la simplicité de l'autre.

Aussitôt la troupe forma un vaste cercle autour des deux rois et de leur noble entourage, ce qui, contre leur attente, rapprocha tellement de Ferdinand les Grands d'Espagne mal intentionnés pour lui, qu'ils ne purent se dispenser de le saluer formellement. Cela leur coûta de pénibles efforts, car plusieurs d'entr'eux avaient à se reprocher de grands torts à son égard; surtout le comte de Benavente et le marquis d'Astorga, qui, lors du voyage de Ferdinand pour aller au-devant de Philippe, lui avaient interdit le passage par leurs domaines. Quant à Ferdinand, il les salua tous aussi amicalement que si jamais à cause d'eux le moindre nuage n'avait assombri son front; mais plus d'une fois il sut donner un aiguillon à ses paroles pleines de politesse. Beaucoup de Grands portaient une cuirasse cachée sous leurs habits somptueux, parce qu'ils ne croyaient pas à une réconciliation entre les deux princes, et que leur conscience coupable leur faisait craindre quelque mauvaise aventure. Ferdinand s'en était aperçu, et, en embrassant, selon l'usage, don Garcilasso de la Véga, autrefois son ambassadeur et celui d'Isabelle à Rome, il lui dit à ce sujet: « Mon cher Garcilasso, vous avez maintenant de bien larges épaules, et vous êtes devenu bien gros en peu de temps. »

Ce fut au milieu de semblables propos qu'arriva enfin le moment où les deux princes devaient mutuellement se saluer. Philippe voulut alors faire montre du respect

qu'il aurait dû réellement porter dans son cœur à celui qui était son second père. Mais Ferdinand empêcha la plus grande partie de cette comédie; il retint Philippe, qui voulait descendre de cheval, et au lieu de lui donner sa main à baiser, comme il le désirait, il l'embrassa lui-même, lui baisant le front et les joues, autant que la chose était possible à deux cavaliers. Presque toute la noblesse de Castille et une masse d'autres personnes avaient été témoins de cette scène; mais alors les deux rois se rendirent dans une petite chapelle de campagne, située dans le voisinage, pour s'entretenir plus particulièrement, sans être interrompus.

Ximenès seul et don Manuel les avaient suivis jusque là; mais lorsqu'ils furent entrés, le premier trouva convenable d'éloigner de Philippe le mauvais démon de la haine. Il s'approcha donc de Manuel et lui dit ces quelques paroles, qu'il appuya de toute la sévérité de son regard: « Les princes veulent s'entretenir confidentiellement; ainsi, éloignez-vous: je ferai la garde près de la porte. » Manuel, pris au dépourvu, se retira; et Ximenès, ayant fermé la porte, s'assit auprès des princes sur un banc de la chapelle.

L'entretien dura environ deux heures; et lorsque Ferdinand se fut déchargé le cœur, en se plaignant de la défiance non méritée dont il était l'objet, il fit à Philippe le portrait des Grands de Castille, lui dépeignit leur caractère, discuta le degré de fidélité de chacun d'eux et lui traça la méthode et la manière dont chacun d'eux devait être traité. Ensuite, il recommanda Ximenès au jeune prince, comme le plus fidèle et le plus sage de tous les Grands du royaume, ajoutant qu'il méritait plus que tous les autres d'être honoré de la confiance royale, et d'être traité avec amour et considération. Philippe promit de

suivre les bons conseils de son beau-père, sortit ensuite de la chapelle avec Ferdinand, et lui témoigna encore une fois devant toute l'assemblée les sentiments les plus bienveillants (1).

Quelques jours après, le traité conclu fut solennellement juré, par Ferdinand le 27 juin, et par Philippe le 28, en présence de Ximenès et d'autres témoins, et Ferdinand alla si loin que, dans un autre document, il avoua sans équivoque que sa fille était incapable de gouverner, et promit de protéger Philippe, chargé seul du gouvernement (2). Mais déjà Ferdinand préparait secrètement une protestation, où il déclarait arraché par la force tout ce qu'il avait fait, et se réservait expressément la tutelle de sa fille; et Philippe, de son côté, ne se montrait pas plus honnête homme, et conservait une haine violente sous les dehors de l'amitié (3). Il donna des preuves de cette haine, dès le soir même du jour où avait eu lieu l'entrevue, en refusant la compagnie de Ferdinand pour le reste de son voyage à travers l'Espagne; et en ne voulant pas absolument acquiescer au désir réitéré qu'il lui exprima, et que Ximenès appuyait, de pouvoir, après une si longue séparation, revoir enfin sa fille chérie et souffrante. Bien plus, lors d'une seconde conférence qu'ils eurent quelque temps après dans une église à Renédo, près de Valladolid, Ferdinand ayant renouvelé sa prière, Philippe la repoussa d'un ton plein de rudesse (4), et répéta à plusieurs reprises ces paroles propres à l'affliger, « que le bien de l'Etat exigeait que Ferdinand sortît de la Castille le plus tôt possible » (5).

(1) Gomez, l. c. p. 989, 990. Martyr, Ep. 308. Ferreras.

(2) Zurita, T. VI, liv. VII, c. 8. Ferreras. Prescott, II p. 440.

(3) Il en est qui croient que Philippe apprit à être déloyal de Ferdinand lui-même, dont la finesse avait rendu les *ruses espagnoles* aussi proverbiales que la *foi punique*. Prescott.

(4) Durior caucasiâ iupe, dit Martyr, Ep. 310. (5) Gomez, l. c. p. 991.

Cette nouvelle entrevue, d'après Zurita, eut encore lieu en présence de Ximenès, le 5 juillet 1506, et dura, dit-il, une heure et demie, mais P. Martyr ne parle que d'une demi-heure (1). Philippe y renouvela seulement la promesse de procurer à son beau-père la grande maîtrise des trois Ordres de chevalerie espagnols et les avantages pécuniaires qu'Isabelle lui avait assignés, ainsi que de ne pas l'importuner au sujet de Naples. Mais pour tout le reste, il fut inébranlable; de sorte que Ferdinand, sans plus de retard, et accompagné seulement du duc d'Albe et du marquis de Dénia, retourna en Aragon, pour aller de là visiter ses royaumes de Naples et de Sicile (2).

Ximenès vécut alors continuellement à la cour de Philippe, et s'interdit même toute espèce de séjour dans son diocèse, pour guider, autant que possible, le jeune prince dans la voie du bien (3). Il donna, bientôt après, une preuve frappante de son intrépidité. Le comte Pimentel de Benavente, pour faire honneur au jeune roi, lui avait préparé, sur la route de Sénabria à Valladolid, un grand combat de taureaux, et Ximenès voulut, avant qu'il commençât, se retirer dans la demeure du prince. Mais par mégarde un de ces taureaux furieux, étant venu à s'échapper en ce moment, se précipita plein de rage sur la suite du prélat, blessa plusieurs personnes et menaça de se jeter sur Ximenès lui-même. Celui-ci, calme et plein de sang-froid, restait-là, comme s'il eût été prêt au combat et à la mort, lorsque la garde royale arriva et repoussa le terrible animal. Tandis que tout le monde admirait la tranquillité d'ame du pontife, il dit en plaisantant ces paroles flatteuses: « Quand on est dans le voisinage des gardes royales, on n'a rien à craindre (4). »

(1) Zurita, l. c. L. VII, c. 40; Martyr, Ep. 340.

(2) Martyr, Ep. 340. Gomez, l. c. p. 992.

(3) Gomez, l. c. p. 992, 44. (4) Ib. 994.

Il travailla ensuite avec assez de bonheur à mettre fin aux luttes sanglantes qui venaient d'éclater entre les Grands à la cour du faible Philippe, et particulièrement entre les maisons de Benavente et de Mendoza. Mais il se brouilla lui-même avec Fonseca, archevêque de Compostelle, parce que, en sa qualité de primat, il avait reçu un appel contre une décision de ce prélat. Fonseca voulait excommunier deux juges royaux, parce qu'ils avaient mis en prison François Ribas, quoiqu'il eût les ordres mineurs; et ces juges en appelèrent à Ximenès (1). Du reste, l'issue de cette affaire est inconnue; mais ce que l'on sait mieux, c'est que Ximenès soutint le roi Philippe dans les efforts qu'il fit pour faire déclarer, par les Cortès de Valladolid, son épouse incapable de régner. Ce projet, opportun peut-être, au point de vue politique, vu l'état mental de la reine, ne prouvait toutefois rien moins que de la sensibilité: aussi échoua-t-il contre l'opposition des Grands et des Cortès (2).

Les Cortès prêtèrent donc le serment ordinaire d'hommage à la reine Jeanne, comme à leur *Senora natural*, ainsi qu'à Philippe, son époux, et à Carlos, leur héritier présomptif. Ximenès eut alors l'occasion de remarquer la fâcheuse influence que les favoris espagnols et flamands de Philippe commençaient à exercer sur lui: les hommes les plus fidèles et les plus capables, corrégidors, châtelains, préfets, gouverneurs et employés de toute espèce, furent congédiés par le seul motif que, nommés par Ferdinand, ils étaient regardés comme des créatures de celui qu'on craignait et haïssait. Le marquis de Moya lui-même fut privé de sa place de commandant de Ségovie, sans égard

(1) Gomez, l. c. p. 992.

(2) Zurita, Anales, T. VI, liv. VII, c. 44. Mariana, liv. XXVIII, c. 22, p. 323.

pour la fidélité inébranlable dont lui et son épouse, Béatrice Bobadilla, avaient depuis longtemps fait preuve envers la défunte reine Isabelle (1). Les places les plus importantes furent envahies par d'indignes favoris et même par des étrangers venus de la Flandre; plusieurs charges furent formellement vendues, et des biens de l'État furent aliénés, afin de procurer de quoi suffire aux folles prodigalités d'une cour voluptueuse (2).

Philippe lui-même se plaignait de ce que, après avoir été riche n'étant que comte de Flandres, maintenant qu'il était le plus grand roi du monde, il se voyait en butte à la pauvreté, et de ce que la couronne ne pouvait satisfaire aux plus légitimes demandes. Aussi ne faut-il pas s'étonner si, dans quelques provinces comme en Andalousie, il éclata des soulèvements (3).

Dans de telles conjonctures, Ximenès crut qu'il était plus que jamais de son devoir d'anéantir l'influence funeste de don Manuel (4), et de lui fermer, s'il était possible, l'oreille trop complaisante du roi. Il s'en offrit bientôt une occasion favorable. Dans l'entrevue des deux rois, Philippe avait solennellement promis à Ferdinand le produit des fabriques de soie de Grenade, comme une partie des revenus que lui avait assurés le testament d'Isabelle (5). Cela n'empêcha pas don Manuel d'affermir ces fabriques à des spéculateurs pour l'espace de dix ans, et de faire ainsi mentir la parole solennelle du roi. Lorsque le titre

(1) Ferreras, Martyr, Ep. 342.

(2) Ferreras, Prescott, II p. p. 425. Martyr, Ep. 342.

(3) Martyr, Ep. 343, Fléchier liv. II p. 481. Prescott, II p. Martyr, Ep. 344 avait eu raison de dire, au départ de Ferdinand: Redibis, o misera Castella, redibis ad pristinam confusionem tuam.

(4) Martyr l'appelle différentes fois *atishoneus*.

(5) Gomez, l. c. p. 988, 20 et 993, 15.

de cette location eut été rédigé dans la chancellerie de Manuel , qui , en qualité de premier ministre , était aussi grand trésorier , Bertrand de Salto , un des trésoriers du roi , le fit voir à Ximenès , sans se douter de rien. Mais celui-ci mit ce document en pièces, et se rendit sans retard auprès du roi, pour lui représenter la honte qu'une telle conduite ferait rejaillir sur sa parole et sa dignité.

Le prélat prit de là occasion de parler , plus en général, des dangers dont les mauvais conseillers du roi menaçaient l'Espagne , et il finit en priant instamment Philippe d'éloigner don Manuel de la cour, sous quelque prétexte honorable. Philippe résista longtemps , mais enfin il consentit à l'envoyer à Rome en qualité d'ambassadeur, et si ce projet ne fut pas mis à exécution , l'influence du favori, au rapport de Gomez , n'en fut pas moins brisée dès ce moment. A la prière du roi, Ximenès se chargea alors de la besogne difficile mais importante , de lui faire désormais un rapport sur toutes les affaires qui, chaque vendredi, devaient être portées au Conseil d'État , pour recevoir une solution définitive. Philippe promit de son côté d'avoir toujours les plus grands égards pour sa manière de voir ; et , grâce à cet arrangement , il fut désormais possible de tout présenter au prince dans son vrai jour. Tous les jeudis, il y avait chez Ximenès , grande réunion des plus hauts fonctionnaires ; et le lendemain, ils n'osaient faire au prince aucune proposition, si auparavant ils n'en avaient fait un rapport au prélat. Manuel lui-même se montra désormais beaucoup plus modeste et plus modéré que par le passé , et souvent , de même que les autres ministres , il se présentait , pour lui faire des rapports , à la demeure de l'énergique prélat qui avait anéanti son influence (1).

(1) Gomez, l. c. p. 993.

Mais le changement survenu en Philippe eût-il été constant ? — C'est ce qui n'est connu que de Dieu , qui rappela ce prince à lui d'une manière si prématurée , qu'il ne fut plus en état de donner des preuves suffisantes de l'amélioration opérée en lui.